JEUDI 16 MARS 1916 (Édition P. L. G.) N° 483 — CINQ CENTIMES LE NUMERO — 32me ANNEE. — N° 75

LE MESSAGER DE BRUXELLES

ABONNEMENTS — BRUXELLES ET PROVINCE fr. 3.90 par trimestre fr. 1.30 par mois — Les abonnements prennent cours le 1er de chaque mois — On s'abonne dans tous les bureaux de poste du pays.

Directeur : FLORENT DELMOTTE — Rédacteur en chef : CHARLES DESBONNETS

Administration et Rédaction : 45, rue du Marché-aux-Poulets, 45, BRUXELLES

PUBLICITE (Consulter notre tarif en dernière page)

Le Commerce après la Guerre

Le commerce, c'est-à-dire la vie, car on ne conçoit pas l'un sans l'autre.

En temps de paix, en temps de guerre, qu'on soit négociant, boutiquier, employé, ouvrier, qu'on appartienne à n'importe quelle classe de la société, le grand souci, — qu'on l'avoue ou non, — c'est la marche des affaires.

A l'heure actuelle encore bien plus qu'avant, ce souci ne fait que s'accroître.

Comment le commerce reprendra-t-il après la guerre ? C'est la grande question que se pose tout le monde en ce moment.

La raison d'être du commerce, la raison qui le créa, est de remplacer par des choses neuves les anciennes qui sont miseshors d'usage par l'usure, ou anéanties par la consommation — qui n'est autre qu'une forme de l'usure — à pourvoir aux besoins sans cesse croissants de la vie.

Existe-t-il une époque durant laquelle on ait consommé, usé, détérioré, anéanti plus que pendant les quelques mois qui viennent de s'écouler ? Je ne le crois pas.

Ceci établi, supposons un instant que les armes se soient abaissées et que les hommes aient regagné leur foyer.

Jetons un coup d'œil sur la situation.

Que de ruines à relever.

La guerre a passé en détruisant des villages entiers.

Les chemins de fer usés, détraqués, hors de service à cause de la circulation intense qu'ils ont dû endurer pendant des mois, sont à refaire pour la plus grande partie de leur parcours.

Les routes abandonnées à elles-mêmes et livrées à un charroi infernal sont à reconstruire.

Les champs désertés demandent le labourage, la semence.

Enfin toute la machinerie, si compliquée de la vie moderne, couverte de rouille et détruite, en partie, est à remettre en ordre, il faudra remplacer des pièces, en ajouter de nouvelles, et la remettre en marche. Quel champ immense s'ouvre là pour le commerce, que d'énergie à déployer, que de génie à faire valoir.

Devant cette somme colossale de travail à exécuter, se fera sentir la pénurie de bras, et l'offre de travail dépassant de beaucoup la demande il s'ensuit tout naturellement que le travail sera payé plus cher.

Or, l'ouvrier, l'employé, étant mieux payés, règleront leurs dépenses d'après leurs salaires.

Pendant l'état de guerre on a dépensé les économies aux objets de toute première nécessité, et en tout premier lieu aux vivres. Quant aux vêtements, linge, chaussures, on a usé tout ce qu'on pouvait, et le mieux possible ; à la longue on a été forcé de renouveler tout de même quelques pièces, faire faire des réparations ; mais à cela se bornent toutes les dépenses qu'on a pu faire.

Mais sitôt qu'un peu de travail fera résonner quelques pièces de monnaie dans les poches, le premier soin de chacun sera de renouveler sa garde-robe, son linge, ses chaussures. Oh ! un peu à la fois, mais quand même, les premières choses qui seront fabriquées après la guerre, on se les arrachera, et les dépenses des uns donnant de l'ouvrage aux autres, leur feront gagner de l'argent, de quoi faire vivre à leur tour d'autres branches de l'industrie et du commerce.

Mais y a-t-il encore de l'argent ? Et s'il y en a, d'où partira-t-il en premier lieu, se demande-t-on.

L'argent ne se volatilise pas. S'il ne s'en trouve pas en circulation, si tout le monde n'en a pas, c'est qu'il se trouve entre les mains d'une certaine partie de la population. Or, l'argent est rond, il roule ; ceux qui en ont ne savent pas le conserver ; les nécessités de la vie, — qu'ils le veuillent ou non, — font un continuel et pressant appel au porte-monnaie de tout le monde. On doit manger, s'habiller, loger, c'est indispensable ,et tout cela se paie. On entreprend des affaires, il faut y consacrer de l'argent, faire bâtir ou louer un atelier, acheter des machines, payer les matières premières, allouer des salaires.

Et l'argent s'en va, suit sa course vagabonde, soufflant la vie sur son passage, entrant dans une poche, en sortant aussitôt, et c'est la course éternelle...

Mais ne perdons pas de vue non plus que la grande guerre aura fait, pour les états belligérants, une publicité colossale. Comme toute publicité, elle se paie, et ce n'est pas seulement en argent, hélas !

Le commerce, comme toute chose, suit une évolution constante. La période actuelle n'est qu'un moment de repos forcé intercalé dans sa marche irrésistible.

Quand la grosse voix du canon se sera tue, l'ère nouvelle qui lui succédera fera apparaître de nouvelles énergies, fera se lever de nouveaux génies à la face étonnée du monde.

BILL.

COMMUNIQUÉS

ALLEMAND

Berlin, 15 mars. (Communiqué de midi.)

Théâtre de la guerre à l'Ouest

Près de Neuve-Chapelle, nous avons fait sauter un ouvrage anglais avancé avec ses défenseurs. L'artillerie anglaise a bombardé intensivement la ville de Lens. L'artillerie française s'est montrée très active contre notre nouvelle position près de Ville-aux-Bois et contre différents secteurs en Champagne. Sur la rive gauche de la Meuse, des troupes silésiennes ont, avec un élan énergique, porté en avant leur ligne de front depuis la région à l'ouest du bois des Corbeaux jusque sur la croupe du Mort-Homme, 25 officiers et plus de 1,000 soldats ennemis non blessés ont été faits prisonniers. Quatre contre-attaques consécutives n'ont valu aux Français aucun succès et leur ont causé des pertes sensibles. Sur la rive droite de la Meuse et sur les versants est des Côtes Lorraines, le duel des deux artilleries se poursuit avec acharnement. Dans les Vosges et au sud de là, les Français ont tenté plusieurs petites attaques de reconnaissance qui ont été repoussées. Au nord de Bapaume, le lieutenant Leffers a abattu son quatrième avion ennemi, un biplan anglais. Notre artillerie spéciale a descendu deux avions français, l'un près de Vimy (au nord-est d'Arras), et l'autre près de Sivry (sur les bords de la Meuse, au nord-est de Verdun). Un grand avion de combat français est tombé à la suite d'un combat aérien livré au-dessus de Haumont, au nord de Verdun. Les occupants de ce dernier sont prisonniers, ceux des autres sont morts.

Théâtres de la guerre à l'Est et dans les Balkans

La situation n'a pas changé.

AUTRICHIEN

Vienne, 14 mars. (Communiqué d'hier.)

Front russe

Des attaques russes ont été repoussées sur le front de Bessarabie et sur les bords du Dniester. Pas d'autres événements notables.

Front italien

L'action renforcée de l'artillerie italienne s'est propagée tout le long du front de l'Isonzo. Au cours de l'après-midi, une attaque ennemie a été repoussée près de Selz.

Front du Sud-Est

Rien de changé.

Vienne, 15 mars. (Communiqué d'hier.)

Fronts russe et du Sud-Est

Rien de nouveau.

Front italien

De grands combats commencent à se dessiner sur le front de l'Isonzo. Depuis hier, les Italiens attaquent avec des effectifs importants ; partout, ils ont été repoussés. Près de la tête de pont de Tolmein, l'activité de l'ennemi s'est réduite à une canonnade des plus vives. Dans le secteur de Plava, il a tenté en vain de démolir nos obstacles. Près de la tête de pont de Görz, nous avons repoussé deux attaques dirigées contre la position de Podgora et une autre contre la redoute du pont de Lucinico. La partie nord du plateau de Doberdo a été attaquée, à différentes reprises, par des forces considérables. Près de San Martino, le régiment d'infanterie n. 46 (de Szegedin), a repoussé sept assauts consécutifs, faisant subir un sanglant échec à l'ennemi.

TURC

Constantinople, 15 mars. — Le quartier général annonce : Les 11 et 12 mars, deux croiseurs ont lancé quelques grenades à différentes heures dans les environs de Teke Burun et se sont retirés ensuite. Trois avions qui ont survolé la presqu'île de Gallipoli ont été mis en fuite par le feu de nos canons. Rien de particulier des autres fronts.

FRANÇAIS

Paris, 14 mars. (Communiqué de 15 heures.) — A l'ouest de la Meuse, la canonnade a été assez violente au cours de la nuit. Sur la rive droite, une forte reconnaissance de l'ennemi dans le bois d'Haudremont a été arrêtée par nos tirs de barrage. Le bombardement a continué violent sur la région de Vaux-Damloup. En Woëvre, l'action des deux artilleries a été vive dans le secteur d'Eix. Aucun événement à signaler au bois Le Prêtre. Un détachement ennemi qui voulait tenter un coup de main contre nos tranchées de la Croix des Carmes, a été accueilli par notre fusillade et a laissé quelques morts sur le terrain. Nuit tranquille sur le restant du front.

Paris, 14 mars. (Communiqué de 23 heures.) — Au nord de l'Aisne, l'ennemi a essayé trois fois de pénétrer dans nos tranchées à la lisière nord-ouest du bois des Buttes. Aucun de ces essais n'a réussi. En Argonnes, notre artillerie a exécuté des tirs efficaces dans le secteur du Four de Paris, où un dépôt de munitions a sauté en l'air, ainsi que contre les voies de chemin de fer, les routes et les installations ennemies de la région de Montfaucon-Avocourt. A l'ouest de la Meuse, le bombardement à obus de gros calibre a redoublé de violence sur nos positions de Béthincourt à Cumières. Dans l'après-midi, l'ennemi a déclanché une très forte attaque sur ce secteur. Repoussé sur ce front avec des pertes sérieuses, il a pris pied seulement en deux points de nos tranchées entre Béthincourt et le Mort-Homme. A l'est de la Meuse et en Woëvre, l'artillerie a été très active de part et d'autre. Pas d'action d'infanterie. Au nord de St-Mihiel, nos batteries ont bombardé d'importants baraquements ennemis dans le bois d'Heudicourt et ont provoqué un grand incendie dans la gare et les entrepôts de Lamarche, en Woëvre. En Lorraine, nous avons canonné une colonne ennemie au nord-est de Behne. Dans les Vosges, grande activité des deux artilleries dans le secteur de la Chapelotte et dans la vallée de la Thur. Des coups de mains sur les tranchées ennemies de Stossweier et de Karspach nous ont permis de faire une soixantaine de prisonniers et de prendre un matériel assez important sans aucune perte de notre part. Six avions de notre premier groupe de bombardement et cinq de nos avions bimoteurs ont lancé quarante-deux obus de gros calibre sur la gare de Brieulles. De très nombreux combats aériens ont été livrés aujourd'hui dans la région de Verdun. Trois avions ennemis ont été vus nettement abattus par nous dans les lignes ennemies. Un de nos avions attaqué par quatre appareils ennemis à l'est de Lure a engagé le combat et a réussi à abattre un de ses adversaires qui est tombé dans la région de Senneheim. Notre avion est rentré indemne dans nos lignes.

ANGLAIS

Londres, 12 mars. — Bombardement efficace de la ligne de chemin de fer Lille-Armentières. Près d'Hooghe, vive activité de l'artillerie. Dans le secteur de Loos, grande activité des avions, au cours de laquelle 3 avions allemands ont été abattus.

RUSSE

Pétrograd, 13 mars. — Sur le front de Riga, fusillade habituelle et reconnaissances de patrouilles. Une auto blindée allemande, qui tentait de faire feu sur nos tranchées, a été chassée par notre artillerie. Pendant notre bombardement dans le secteur d'Uxkull, nous avons observé l'explosion de nos obus dans les batteries ennemies et dans les groupes qui tentaient de s'approcher du village de Borkowitz. Dans le secteur de Jacobstadt, les Allemands ont bombardé les abords de la gare de Nowo-Selburg. Dans les environs de Tannenfeld, sur le front des positions de Dunabourg, vive activité de l'artillerie, de la fusillade de l'infanterie et du lancement de bombes.

ITALIEN

Rome, 13 mars. — Dans les hautes montagnes, on signale des attaques hardies de nos skieurs. Vive fusillade au confluent des deux Leno (Valle Lagarina), dans la Tofana (Haute Boite) et dans les vallées de la Popena et du Rimbianco (Rienz). Le long du front de l'Isonzo, les averses continuelles et le brouillard ont paralysé l'activité de l'artillerie hier pendant la plus grande partie de la journée. Entre-temps, la canonnade fut reprise énergiquement l'après-midi. Elle fut particulièrement intense dans le secteur de Plava. Après une préparation d'artillerie convenable, des détachements d'infanterie ont attaqué plusieurs fois les positions ennemies, malgré les difficultés du terrain qui était devenu impraticable par suite du mauvais temps. Appuyés par des mitrailleuses et des détachements de grenadiers, ils étendirent la destruction des installations de défense ennemies vers l'église de San Martino del Oarso. Nos bombes, ainsi qu'il a été observé, ont produit de violentes explosions. L'ennemi a également déployé hier une grande activité sur tout le front.

ETRANGER

ANGLETERRE

LES CONGES DANS L'ARMEE ANGLAISE

Un député a constaté à la Chambre des Communes que des plaintes ont été formulées parce que les soldats anglais ne reçoivent pas de permissions assez fréquentes.

M. Tennant, sous-secrétaire d'Etat au War Office, a répondu : « Le moment où nos alliés luttent contre des attaques violentes est mal choisi pour discuter la question des permissions pour les soldats. Bien mieux, les phases actuelles et prochaines de la guerre interdiront plutôt qu'elles n'augmenteront les facilités des permissions. »

VERS LE SERVICE GENERAL

D'après le « Times », on attache la plus grande importance aux débats sur le budget de la guerre à la Chambre des Communes. Ils donneront, dit notre confrère, l'occasion de discuter certaines questions importantes et notamment celle de l'appel sous les armes des groupes de volontaires mariés avant que tous les célibataires n'aient été appelés. Il existe un courant d'opinion toujours croissant en faveur de l'introduction du service général.

INDISPOSITION DE M. ASQUITH

Londres, 15 mars. — M. Asquith, qui souffre d'un catarrhe bronchial, n'a pu assister à la séance de ce jour à la Chambre des Communes.

FRANCE

LE GENERAL GALLIENI

Paris, 14 mars. — « L'Echo de Paris » dément le bruit de la retraite du général Gallieni comme ministre de la guerre. Aussitôt qu'il sera retabli, le général Gallieni reprendra ses fonctions. Il est remplacé provisoirement par M. Denys Cochin, ministre sans portefeuille.

DEPART DU GENERAL LYAUTEY

Paris, 14 mars. — Le général Lyautey a quitté Paris dimanche, retournant au Maroc.

LE COUT DE LA GUERRE

Paris, 14 mars. — Le projet de loi sur les crédits provisoires pour le 2e trimestre 1916, présenté à la Chambre, accuse une dépense de 8,898,583,901 francs pour les cinq derniers mois de 1914, et la moyenne des dépenses actuelles sera sensiblement la même. A partir du 1er avril, elles comporteront donc 2,600 millions par mois, soit plus de 87 millions par jour. Le projet de loi prévoit pour l'exercice 1916 une somme de 7,847,613,366 francs en crédits provisoires pour le budget général, et 637,430,320 francs pour le budget auxiliaire.

LE MARTYROLOGE DE L'AVIATION

D'après des nouvelles de Paris, en trois jours quatre accidents d'avions ont fait huit victimes. Sur le champ d'aviation anglais d'Allonville, près d'Amiens, deux aéroplanes se sont rencontrés à une hauteur de 200 mètres et sont venus s'écraser sur le sol, avec leurs trois aviateurs, dont l'état est désespéré. Près d'Etampes un maréchal des logis a été tué dans une chute de 300 mètres ; sur le champ d'aviation d'Avor, près de Bourges, un lieutenant et un pilote ont été victimes d'un accident identique. Près d'Ermenonville (Oise), un sergent et un soldat se sont aussi tués.

GREVES A PARIS

L' « Humanité » annonce que la grève qui avait éclaté parmi le personnel de coupe des Magasins du Printemps s'est étendue aux autres maisons de tailleurs de Paris. Les ouvriers réclament le rétablissement des salaires d'avant la guerre.

Le « Temps » annonce qu'au cours d'une réunion à laquelle assistaient les patrons, le secrétaire du syndicat des ouvriers métallurgistes, M. Merrheim, a tenu un discours politique si violent que les patrons ont quitté la salle.

UN DEPUTE MORT AU FRONT

Paris, 15 mars. — Le président Deschanel a annoncé à la Chambre française que le député M. André Thomé est mort dans les combats devant Verdun.

RUSSIE

L'EXPORTATION DU PLATINE

Pétrograd, 14 mars. — Le ministre des finances a interdit l'exportation du platine.

ITALIE

AVALANCHES DANS LES ALPES

On annonce encore la chute de fortes avalanches dans les Alpes italiennes. A Ardesio, dans les Alpes Bergamotes, 14 maisons ont été renversées. 11 personnes ont péri. De la Cime Tre Alberi, dans le Cadore, un formidable amas de neige s'est détaché et a enseveli complètement le petit village de Oltrighe, qui compte 14 maisons. Plusieurs personnes ont disparu. Les travaux de sauvetage sont enrayés par la menace d'autres avalanches.

VATICAN

LA SANTE DU CARDINAL GOTTI

Une dépêche de Rome annonce que l'état de santé du cardinal Gotti, préfet de la propagande, est très grave. Le cardinal a reçu les derniers sacrements.

HOLLANDE

IMPOT SUR LES BENEFICES DE GUERRE

Le gouvernement néerlandais vient de déposer son projet de loi imposant les bénéfices de guerre. L'impôt sera de 1.45 pour cent pour 2,150 florins de bénéfice de guerre et s'élèvera à 29.7 p. c. pour un bénéfice de guerre de 200,000 florins.

LES HOPITAUX MILITAIRES

La direction générale du service de la Croix-Rouge des pays-Bas a adressé aux Etats-généraux une requête tendant à la réorganisation complète des hôpitaux militaires et des ambulances en temps de guerre. Les motifs invoqués reposent sur l'expérience fournie par les essais, au cours de la campagne actuelle, par les divers Etats belligérants.

DEMISSION DU GENERAL LONG

Le « Nieuwe Rotterdamsche Courant » apprend de Londres que le général-major Long a démissionné de ses fonctions de directeur du service des approvisionnements et des transports. Les journaux expriment leurs regrets, car le général Long s'était fort distingué dans ses fonctions.

EMPRUNT HOLLANDAIS

La deuxième Chambre des Etats-Généraux a adopté sans vote le projet de loi approuvant un emprunt de 125 millions de florins du type 4 1/2 p. c.

LE PROCES CONTRE LE « TELEGRAAF »

On mande de Rotterdam que le procureur général près le Tribunal d'Amsterdam a demandé dans ses conclusions que M. Schroeder, rédacteur en chef du « Telegraaf », soit condamné à un an de prison pour avoir violé la neutralité hollandaise.

ESPAGNE

LA DEFENSE DES BALEARES

Le « Matin » annonce de Madrid que le gouvernement espagnol établira prochainement sur l'île Minorque une station navale pour six torpilleurs, trois contre-torpilleurs et six sous-marins.

AMERIQUE

CRISE DES TRANSPORTS AU BRESIL

L'agence Havas annonce de Rio de Janeiro que le président de la République du Brésil a conféré avec le ministre des affaires étrangères sur la crise des transports. Le gouvernement brésilien serait décidé à négocier avec les gouvernements intéressés pour l'affrétage des bateaux allemands ou tout au moins pour leur emploi au service de cabotage.

ETATS-UNIS ET MEXIQUE

Le « Morning Post » apprend de Washington que l'effectif des troupes expéditionnaires est gardé secret. On suppose cependant qu'il ne sera pas de moins de 8,000 hommes. Des réserves devront en outre être tenues prêtes aux points stratégiques de la frontière, pour servir de renforts le cas échéant et pour produire une forte impression aussi bien sur les partisans du général Carranza que sur ceux de Villa. Le général Funstone disposera de 25,000 hommes bien exercés.

Le correspondant du « Times » à Washington annonce que l'impression grandit que les Etats-Unis pourraient être entraînés par cette expédition contre le général Villa dans une guerre de grande envergure avec le Mexique.

***

Washington, 14 mars. (Reuter.) — Les Etats-Unis ont accepté la proposition de Carranza au sujet d'une entente d'après laquelle les deux partis ont le droit de poursuivre les bandits mexicains des deux côtés de la frontière.

L'EFFECTIF DE L'ARMEE

Washington, 15 mars. — La Chambre des Représentants a adopté à l'unanimité moins une voix une résolution autorisant le président à porter à 120,000 hommes l'effectif de l'armée régulière.

AUX BALKANS

Incident anglo-grec

Les journaux parisiens apprennent d'Athènes qu'un incident a été causé par l'arrestation à Athènes d'un membre de la légation anglaise. La légation a adressé une protestation au gouvernement grec.

INTERIEUR

MORT DE M. DAVIGNON

Une dépêche Havas du Havre annonce la mort à Nice, le 13 courant au matin, de M. Davignon, ancien ministre des Affaires étrangères et récemment nommé ministre du Service de Santé. M. Davignon était souffrant depuis quelque temps et s'était rendu à Nice pour se reposer.

Il fut très longtemps député de Verviers, et était ministre des Affaires étrangères depuis 10 ans. Il était âgé de 67 ans.

DANS LE SERVICE DE SANTE

Une dépêche du Havre à un confrère hollandais annonce que les médecins militaires belges, Dr Destrée, de Namur, et Dr Boland, de Liége, qui se trouvaient en captivité en Allemagne depuis le 23 août 1914, ont été remis en liberté et ont repris leur service à l'armée belge.

Autour de Verdun

VERDUN SOUTERRAIN

Que les autorités militaires françaises aient pris des mesures de protection à Verdun, pour le cas d'un bombardement de la ville, cela ressort de l'avis sur « Verdun souterrain », qu'un journaliste suédois tient de son correspondant. Ce journaliste a récemment visité, en compagnie de plusieurs confrères, sous la direction d'officiers d'état-major, la ville de Verdun et particulièrement les installations souterraines. D'un rempart large et haut, sur lequel se trouvent les vieux bâtiments de la ville, dont les fenêtres sont bourrées de sacs de sable, l'on parvient très bas sous terre au moyen d'un escalier. Dans une place voûtée, l'on remarque des machines à écrire, des téléphones, des officiers se trouvant à table ou étudiant des cartes. C'est ici que l'état-major de l'armée de Verdun a son siège et que se trouve le centre du mécanisme, d'où sont dirigés les mouvements de l'armée de Verdun.

Ici, nous dit un officier d'état-major, l'on est à l'abri des grenades de tout calibre. D'abord, nous avons plusieurs mètres de terre au-dessus de nous, ensuite le rempart et, sur celui-ci, de vieux bâtiments comblés au moyen de sacs de sable et de pierres.

Le commandant de l'armée a son bureau dans une petite chambre.

Nous descendons jusqu'à un endroit qui paraît avoir la forme d'une petite ville, éclairée à l'électricité. Ce sont des rues longues et droites, coupées par des impasses ; c'est le Verdun souterrain.

D'après la déclaration d'un officier, il y a place en cet endroit pour toute la ville, non pas pour chercher un abri de quelques heures seulement, mais pour y vivre au besoin pendant un bombardement de plusieurs mois ou d'un an.

Nous traversions, ajoute le journaliste suédois, des galeries avec lits en fer. Deci, de-là, on remarquait des tables portant l'inscription : « Régiment d'artillerie, compagnie n°... », etc., de telle sorte que chaque soldat peut trouver immédiatement sa place. Il y a également des réfectoires et des cuisines pour les hommes, des salles pour malades et des salles d'opérations ; des galeries pour la population civile. Les impasses souterraines sont aérées au moyen de conduites d'air. Dans les galeries de provision, il y a des caisses de farine accumulées jusqu'au plafond et transportées par un petit chemin de fer intérieur.

On pouvait se promener bien longtemps entre des allées de provisions de farine, de conserves et de vin. Affamer Verdun ne serait pas une entreprise aisée.

En une autre partie de la ville souterraine, des machines sont actives : deux grands moulins, une usine d'électricité et une boulangerie. En outre, une station de télégraphie sans fil, actionnée jour et nuit par son propre moteur.

DEPECHES DIVERSES

LA CHINE ET LE JAPON

Les gouvernements du Japon et de la Chine viennent de conclure un accord pour la construction de cinq nouvelles lignes de chemin de fer. Les avances seront faites par la Banque Nationale de Yokohama.

D'autre part, afin d'augmenter l'influence du Japon sur le commerce de la Chine, le gouvernement de Tokio a décidé la création d'une banque sino-japonaise au capital de 20 millions de yens, ce capital étant exclusivement versé par le Japon.

RUPTURE ENTRE LE PORTUGAL ET L'AUTRICHE

On mande de Vienne que l'état de guerre existant entre l'Allemagne et le Portugal, le ministre d'Autriche-Hongrie à Lisbonne a reçu des instructions lui prescrivant de demander ses passeports au gouvernement de la république de Portugal, et de quitter le pays avec les membres de la légation. Le chargé d'affaires du Portugal à Vienne a reçu, lui aussi, ses passeports.

LA REVOLTE EN CHINE

La légation chinoise a reçu de Pékin la communication suivante :

« D'après une information télégraphique de la province de Hunan, les troupes gouvernementales ont repris la ville de Hayang (province de Hunan) le 7 mars. Les rebelles se sont retirés sur Tungjen (Hunan). En outre, on mande de Tche Tchouan que les troupes gouvernementales ont repris Kiangan (province de Tche Tchouan) le 8 mars et poursuivent les rebelles dans la direction de Youngneng. Elles ont prononcé contre eux le 8 mars un mouvement d'encerclement et les ont forcés à la retraite sur Tungchi.

VISÉES JAPONAISES

Il vient de paraître à Tokio un ouvrage dû à M. Yusahuro Takekoshi, ancien ministre japonais, sur l'expansion du Japon. Dans cet ouvrage, l'auteur se déclare partisan d'un protectorat japonais, et éventuellement d'une annexion des Indes néerlandaises par le Japon. Il estime qu'après l'occupation de Java et de Sumatra, et la fortification des détroits de la Sonde, aucune flotte ennemie ne pourrait plus forcer la route de l'Exurême-Orient.

LA GUERRE DE SOUS-MARINS

De Francfort s/M. : On annonce que le « Temps » publie que le vapeur anglais « Koldbridge », torpillé par un sous-marin, a déclaré que ce sous-marin allemand a coulé le même jour le voilier italien « Elisa », ainsi qu'un second vapeur anglais.

LA NAVIGATION ENTRE LA HOLLANDE ET L'ANGLETERRE

Amsterdam, 15 mars. — Les journaux annoncent que le trafic postal entre la Hollande, l'Angleterre, etc., par les malles de la Compagnie Zeeland, recommencera le 18 mars. Les départs de Flessingue auront lieu les lundi, mercredi, vendredi et samedi, les départs d'Angleterre se feront les dimanche, mardi, jeudi et samedi de chaque semaine.

Le trafic postal vers l'Angleterre de la ligne Batavia sera suspendu le 16 mars.

LE TEMPS QU'IL FAIT

Vade-Mecum du *Messager de Bruxelles*
(Observatoire privé du journal)

76e jour de l'année 1916, reste 290 jours.
Soleil levé à 5 h 48 m ; couché à 17 h. 48 m.
Lune levée à 14 h. 20 m., couchée à 4 h. 50 m.
N. L. le 2 avril. P. Q. le 10 avril. P. L. le 19 mars. D. Q. le 26 mars.

Baromètre de la veille, à midi

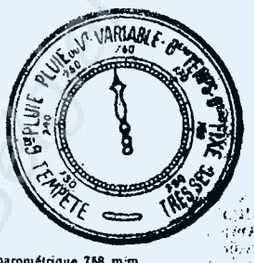

Hauteur barométrique 758 m/m.
Température de la veille { maxima 10 centigrades, minima 2 centigrades
Prévision pour le lendemain : couvert
La fête du jour : Ste-Euzébie
La fête du lendemain : Ste-Gertrude
Lune à l'apogée le 6 avril à 14 heures.
Lune au périgée le 20 mars à 13 heures.

EN MARGE

Les Riches Honteux

Nous connaissions déjà le pauvre honteux et il nous était plutôt sympathique. La misère en habit noir ou plutôt en redingote, car l'habit noir est de plus en plus démodé — il est si difficile à porter — est de ces misères qui parviennent encore à émouvoir ceux que d'autres misères n'émeuvent plus.

Mais nous devions à la guerre de connaître enfin cette catégorie d'êtres un peu nauséabonds que je qualifie aujourd'hui de « riches honteux ».

Il y en a des tas.

On a cité le cas de tel assisté des fonds de chômage, qui en même temps que le certificat obligatoire, sortait de sa poche, bien sûr par mégarde, une liasse de titres au porteur représentant quelques milliers d'francs.

On a cité le cas de cette victime de la guerre qui venant se faire habiller des pieds à la tête par le Comité ad hoc, laissait tomber sans s'en apercevoir un billet de 500 francs du vieux veston moisi qu'il s'apprêtait à échanger contre une jaquette flambant neuve... ou presque.

On a cité le cas de tel habitué des restaurants populaires qui pour assurer sa digestion, n'hésitait pas à s'offrir le fin moka traditionnel, accompagné d'un pur havane, qui à lui seul valait plus que le repas volé aux besogneux qui n'arrosent leurs menus que d'eau claire.

Citons donc également le cas de ces braves petits rentiers, de ces gens à qui la guerre a été favorable — il en est hélas — qui très pratiquement vont faire la file aux Comités d'alimentation.

Ils en ont le temps, eux. Par pudeur, par dissimulation ou simplement par amour de la couleur locale et pour ne point trop détonner sur le décor du milieu, ils reculent leurs mises-bas d'il y a cinq ou six ans.

Ainsi fagotés, ils ont l'air de financiers qui auraient eu des malheurs, de banquiers sortant de prison après un séjour plus ou moins prolongé, de bohèmes vivotant d'anciens restes.

Ne vous y trompez pas.

Le riche honteux est en général un bonhomme ou une bonne femme qui sait calculer et qui se fait ce petit raisonnement :

— Je serais bien bête de payer des sommes folles pour tel ou tel article d'alimentation dans les magasins, alors que le service du ravitaillement me les fournit à des prix abordables.

Et le calcul, n'est-ce pas, est d'autant plus heureux que si l'on n'utilise pas toujours ses denrées pour soi-même, on peut les faire servir à l'office, pour les domestiques.

Ne croyez pas que j'exagère ; il s'en trouve et beaucoup de ces riches honteux qui cependant n'ont pas honte d'exploiter les malheureux auxquels l'aide des comités de secours est très limitée.

Personnellement, j'en ai vu.

Si je ne les nomme pas, c'est peut-être aussi par honte.

Par honte pour eux.

Pouah !!

V. G.

Petit pêché.

J'avais ce matin besoin d'un petit bout de renseignement à l'hôtel-de-ville. Un rien qui m'intéressait personnellement. Je me rendis donc au bureau compétent et j'exposai ma demande. Elle intéressa on ne peut plus ces messieurs. Tous furent à l'envi aimables, mais ce qu'ils me posèrent de questions ! Des « pourquoi » ? des « comment cela » ? des « vous êtes sûr » ? des « quelles sont vos raisons » ? Toutes choses qui n'avaient que fort peu à voir avec le but de ma visite. En passant par d'autres bureaux, j'entendis, postes par d'autres employés aux clients de leurs guichets, les mêmes questions. Il paraît que c'est une habitude, ces messieurs sont curieux par jeu, uniquement, pour passer le temps.

Oh, les vilains indiscrets !

PICK.

La « Maturité » de Victor Rousseau.

Le statuaire Victor Rousseau a été chargé par le Collège échevinal de la capitale d'exécuter un groupe important, « la Maturité », dont la maquette a produit grand effet. L'œuvre sera érigée dans un square qui va être tracé au carrefour qui s'étend entre l'hôtel de la Société Générale, la Caisse de Reports et l'antique Hôtel d'Ursel, au haut de la rue de Loxum. Les études pour l'aménagement du square sont terminées.

Il est rasé !...

Ils étaient six...

Grands billardistes devant l'éternel, ils avaient délaissé les joies du carambolage, des « rétros » et des « massés » pour chercher ensemble dans une « sortie » bien bruxelloise l'oubli momentané de certains ennuis.

L'heure fatidique de la fermeture des établissements allait sonner! Ils se domandaient lequel d'entre eux allait solder la dernière tournée, lorsque le plus exhubérant, possesseur d'une superbe barbiche et d'une majestueuse royale, déclara qu'il était prêt à sacrifier les plus beaux ornements de sa personne si l'on récoltait, par une collecte, la somme de dix francs... Ce fut vite fait, et celle-ci sera convertie en caissettes qui seront envoyées à nos soldats prisonniers en Allemagne.

L'opération se fit tout de suite, à coups de ciseaux. Mais lorsque, ne possédant plus sur son facies que quelques poils hérisés, notre parieur se regarda dans la glace, il pâlit et faillit s'évanouir...

Et les autres compères, l'ayant reconduit jusqu'à sa porte, entendirent un vacarme peu ordinaire dans le home du « sacrifié », ils comprirent que madame son épouse manifestait son mécontentement d'une façon plutôt violente.

Nos braves soldats, qui recevront les cinq caissettes en question, ne se douteront jamais du drame dont elles ont été la cause.

++

Le service médical assuré aux femmes et enfants de nos soldats.

Les « Amis des enfants de nos Soldats », sous la présidence de M. Devos, nous prient de communiquer les renseignements suivants :

Il est porté à la connaissance des intéressés que, pendant toute la durée de la guerre, les militaires rappelés sous les armes et renvoyés dans leurs foyers après le 1er août 1914 pour cause de maladie ou d'infirmités contractées par le fait du service, et résidant dans les localités où le service sanitaire de l'armée est organisé, pourront être traits gratuitement par les médecins militaires ou agréés et recevoir les médicaments aux frais de l'Etat.

Cette faveur est étendue pendant la même durée aux femmes et aux enfants mineurs des militaires en activité de service. Sont exceptés les enfants mariés ainsi que ceux qui sont employés, quoique se trouvant sous le toit paternel.

Les intéressés devront produire aux médecins militaires ou agréés, lorsqu'ils réclameront les soins de ces praticiens, une pièce prouvant qu'ils se trouvent dans les conditions précitées.

Le Comité des « Amis des enfants de nos Soldats », rue du Canal, 83, communiquera aux personnes qui en feront la demande, la liste des médecins et pharmaciens agréés à Bruxelles.

++

L'Exposition des indépendants.

Le cercle d'art « Les Indépendants » ouvrira le samedi 18 mars prochain, à la salle Giroux, rue Royale, son 11e salon annuel. Ce salon restera ouvert jusqu'au 9 avril.

++

Nouveau cours.

La Députation permanente a institué un cours provincial itinérant d'initiation aux notions administratives et pédagogiques de l'enseignement industriel et professionnel.

Ce cours comportera au moins douze leçons de 2 heures et aura lieu les lundi et mercredi, de 5 h. 1/2 à 7 h. 1/2, au local de l'Institut Provincial pour Estropiés, rue des Tanneurs, à Bruxelles.

La date d'ouverture sera décidée ultérieurement. Le cours sera donné par M. Marius Renard, conseiller provincial.

Seront admis, s'ils sont âgés de 19 ans au moins et de 50 ans au plus : 1° les professeurs d'un établissement d'enseignement industriel ou professionnel, les titulaires d'un certificat de sortie d'une école technique ou d'un diplôme d'instituteur ou professeur de l'enseignement moyen ; 2° les personnes possédant une bonne instruction moyenne exerçant ou ayant exercé un métier.

Des renseignements plus détaillés concernant ce cours peuvent être obtenus au secrétariat du Conseil de Perfectionnement de l'enseignement technique, rue du Chêne, 22, à Bruxelles.

++

Le Palais des Fêtes de la Ville de Bruxelles.

Le service spécial de l'administration des travaux publics de la Ville de Bruxelles, chargé de l'étude des travaux d'architecture, qui fonctionne sous la direction de M. l'architecte Malfait, a terminé le projet de construction du Palais des Fêtes que la ville a décidé d'ériger sur les terrains du quartier Isabelle transformé. Les plans, très complets, comprennent l'édification d'une grande et petite salle de concert, des salles de réunions, des locaux pour sociétés, de grandes salles d'exposition, le tout communiquant avec le vieil Hôtel Ravenstein.

Les aménagements des abords sont très bien compris. Il y aura notamment un poste de police et un poste de pompiers qui seront construits à l'angle de la rue Ravenstein et de la rue de la Bibliothèque, avec accès vers la rue Royale et vers la rue Teracken.

Les toitures du Palais des Fêtes seront en terrasses et seront accessible au public en contrebas de la balustrade de la rue Royale. La façade principale sera située rue Ravenstein. L'ensemble présentera un aspect architectural du plus heureux effet et fait grand honneur aux services qui l'ont conçu.

++

L'aménagement du quartier du Solbosch.

On va mettre en valeur les terrains sur lesquels s'est élevée l'exposition de Bruxelles de 1910. Il a été procédé aux opérations topographiques nécessaires à l'élaboration du projet des voies publiques à créer sur une longueur de plus d'un kilomètre audelà du chemin des Cottages.

Le tracé des voies publiques jusqu'au chemin des Cottages a été soumis à l'administration des Ponts et Chaussées et à l'administration communale d'Ixelles et a reçu leur approbation.

La ville s'est mise d'accord avec le département de l'agriculture, dont dépendent les Ponts et Chaussées, au sujet du profil transversal-type, à adopter pour le prolongement de l'avenue des Nations. C'est tout un quartier qui va s'élever à la lisière du Bois de la Cambre.

++

A Forest.

Les membres du Conseil communal de Forest sont convoqués en séance pour le 18 mars courant. Quatorze articles sont inscrits à l'ordre du jour : 1. Notification du procès-verbal de vérification de la caisse communale (4e trimestre 1915) ; 2. Confirmation d'un arrêté pris d'urgence par M. le bourgmestre concernant le pain ; 3. Confirmation d'un arrêté pris d'urgence par M. le bourgmestre concernant le carnaval ; 4. Acquisition d'un immeuble pour la réalisation des nouveaux alignements de la rue du Feu ; 5. Compte de 1914 de l'église Saint-Antoine ; 6. Budget de 1916 pour l'église Saint-Denis ; 7. Crédits supplémentaires au budget du bureau de bienfaisance pour 1915 ; 8. Crédits supplémentaires au budget du bureau de bienfaisance pour 1914 ; 9. Compte du bureau de bienfaisance de 1914 ; 10. Crédits supplémentaires au budget des Hospices civils pour 1914 ; 11. Compte des Hospices civils de 1914 ; 12. Crédits supplémentaires au budget communal de 1914 ; 13. Rapport annuel 1914-1915 ; 14. Comptes communaux de 1914.

A Saint-Gilles.

Le Collège des bourgmestre et échevins porte à la connaissance des intéressés qu'il sera procédé cette année à la vérification bis-annuelle des poids et mesures dans la commune de Saint-Gilles.

Ces opérations auront lieu avenue Jean Volders, 43, tous les jours, excepté le samedi et le dimanche, jusqu'au 30 mars inclus, de 9 h. 1/2 à 1 h. et de 2 h. 1/2 à 6 heures

Les contrevenants et ceux qui seront surpris en possession de faux instruments de pesage ou fausses mesures, seront punis d'une amende variant de 1 à 25 francs ou d'un emprisonnement pouvant atteindre 7 jours.

++

A Anderlecht.

A la suite des bruits qui ont circulé sur la destination des marchandises destinées au ravitaillement de la commune d'Anderlecht, le Conseil communal vient de publier l'affiche suivante :

Concitoyens,

Des gens mal intentionnés font circuler dans la commune, en cachette, des écrits calomnieux pour faire croire au public que des personnalités administratives et des particuliers honorables se seraient accaparés des sacs de farine et de pommes de terre au détriment des cantines communales, c'est-à-dire de l'alimentation populaire.

Cette perfidie doit cesser. Les coupables seront déférés à la justice.

Il a été donné suite à toutes les dénonciations anonymes. La police a fait de nombreuses perquisitions domiciliaires. Aucun stock n'a été constaté. L'administration communale a fait toute diligence depuis le début de la guerre pour que les habitants soient ravitaillés.

La livraison de la farine est effectuée directement par le Comité National de Secours et d'Alimentation. Cette denrée a été répartie suivant ses instructions aux cantines, boulangers, pâtissiers et particuliers cuisant eux-mêmes leur pain.

Jusqu'à présent, il n'a pas manqué de pommes de terre pour assurer journellement les distributions gratuites de soupe et il existe dans les cantines une provision suffisante pour assurer le service encore pendant quelques jours. D'ici là nous espérons recevoir de nouvelles quantités commandées et payées, qui permettront également d'en vendre dans les magasins communaux.

En exécution de l'arrêté de S. Exc. le Gouverneur général en Belgique, en date du 17 janvier 1916, le Collège a fait réquisitionner chez les cultivateurs habitant la commune, toutes les pommes de terre qui dépassent la limite de leurs besoins domestiques et des prochaines plantations.

Ces réquisitionnements ont produit exactement 17,609 kil. 1/2, payés à raison de 11 francs les 100 kilos. Cette quantité a été remise entièrement au Comité local pour la soupe.

M. le président administrateur civil pour le Brabant, a requis pour notre commune : à Wesembeek, 4,770 kilos ; Woluwe-St-Etienne, 9,000 kilos ; Overyssche, 10,070 kilos ; Beersel, 3,000 kilos ; Nosseghem, 4,000 kilos ; Dieghem, 1,000 kilos ; Crainhem, 10,007 kilos ; Steenockerzeel, 37,050 kilos.

M. le Kreischef d'Aerschot a requis 100,000 kilos payés d'avance, et sur lesquels nous avons pu prendre à ce jour livraison de 46,060 kilos. Au total : 133,566 kil. 1/2.

Il a été vendu dans les deux magasins communaux : rue Jorez, 49,907 kilos ; rue Chapitre, 24,043 kilos ; au total : 73,950 k.

Le restant, soit 59,616 kil. 1/2, a été cédé aux services des cantines, qui ont besoin de 3,000 kilos par jour pour les rations de soupe, et de 10,000 kilos par jour quand il y a possibilité d'accorder des distributions gratuites aux nécessiteux.

En outre, nous avons fait verser, le 7 février à l'Hôtel de Ville de Bruxelles, la somme de 77,760 francs, représentant la valeur de 648,000 kilos, provision de 1 mois pour toute notre population.

Pour opérer une juste et équitable répartition, nous avons fait remettre à toutes les familles une carte de ménage destinée à recenser le nombre de personnes effectivement présentes, et des mesures d'ordre seront prises pour faciliter l'accès des magasins, sans cohues ni bousculades, dès qu'il y aura un approvisionnement suffisant.

Qu'on ne cherche donc pas, par mesquinerie politique ou animosité personnelle, à ameuter le peuple.

Nous sommes persuadés que nos concitoyens se rendent parfaitement compte des difficultés de toute nature auxquelles se heurte l'administration, et qu'ils voudront bien s'armer de quelque patience, sachant que les administrateurs communaux font tout leur devoir.

Arrêté, etc., etc.

++

A Watermael-Boitsfort.

Un vif mécontentement règne depuis quelque temps à Watermael-Boitsfort au sujet du fonctionnement du magasin d'alimentation installé dans cette commuen. Il paraitrait que des habitants ont eu gravement à se plaindre de certains agissements des employés chargés de la distribution des vivres, mécontentement qui a donné lieu à une plainte en règle.

Les choses seraient même plus graves, car on aurait découvert des abus qui pourraient entraîner pour leurs auteurs des ennuis plus sérieux qu'ils ne s'imaginent. Nous n'en dirons pas plus long aujourd'hui, car il faut attendre que les personnalités qui se trouvent à la tête du Comité local aient pris toutes les mesures qu'il convient pour éviter non seulement le retour de pareils faits déplorables au possible, mais encore pour frapper les coupables, si coupables il y a, des peines les plus sévères qui puissent être appliquées.

En tous cas, il serait bon qu'on procède à un nettoyage complet dans ce milieu de Watermael-Boitsfort, car la confiance des habitants y est fortement entamée et d'après les pièces qui figurent dans un dossier en notre possession, c'est un véritable petit scandale qui pourrait se faire jour si on n'y met bon ordre promptement et énergiquement.

++

A Koekelberg.

Une taxe sur les exhumations. — Revu sa délibération établissant une taxe sur les exhumations et arrêtant les dispositions réglementaires relatives à la perception de cette taxe ;

Vu la dépêche de M. le Président de l'administration civile pour la province, communiquant au Collège des Bourgmestre et Echevins les observations auxquelles les susdites dispositions réglementaires ont doné lieu de la part du département de l'Intérieur;

Attendu qu'il y a lieu de modifier ces dispositions réglementaires dans le sens des observations présentées ; vu le règlement général de police sur les inhumations, les transports funèbres et le cimetière, arrêté par le conseil en séance du 16 octobre 1915 ;

Vu l'article 76, n° 5, de la loi communale, arrête :

Les exhumations de corps inhumés dans le cimetière communal, sauf celles prescrites par l'autorité publique judiciaire ou autre, sont soumises au paiement préalable entre les mains du receveur communal d'une taxe de cinquante francs par corps.

Cette décision entre immédiatement en vigueur.

ECHOS ET NOUVELLES

Les emprunts communaux.

La question des emprunts communaux a fait l'objet de différentes communications émanant du directeur général au Ministère de l'Intérieur, M. E. Mahiels, et qui viennent d'être portées à la connaissance des administrations communales par les soins des services de la Province.

La situation difficile qui a été créée aux communes par les événements, ont amené différents conseils communaux à donner au Collège des bourgmestre et échevins une délégation générale pour la conclusion des emprunts que les besoins de la localité rendaient nécessaires. Cette procédure, qui a pu être admise eu égard aux circonstances, ne s'impose plus aujourd'hui qu'aucune entrave n'est apportée aux réunions des conseils communaux. Les députations permanentes ne sont donc plus autorisées à donner leur approbation ou leur avis sur les demandes d'emprunt, qui n'auront pas fait l'objet d'une délibération du Conseil communal intéressé.

Il est également prescrit que les délibérations relatives aux emprunts doivent mentionner, indépendamment du montant global de l'emprunt, la nature des différents besoins auxquels ils s'agit de satisfaire, ainsi que la somme pour laquelle chacun de ces besoins est intervenu dans la fixation du montant global de l'emprunt.

++

La guerre et la mode.

Le général commandant le district de Nuremberg affiche une proclamation disant que les jupes larges et les bottines montantes des dames provoque un gaspillage d'étoffes et de cuir. Il a fait appel à l'esprit patriotique des femmes et les engage à adopter une toilette d'une simplicité plus en rapport avec les circonstances graves que nous traversons.

++

La Hollande et l'opinion internationale.

Le journal hollandais « Het Vaderland » consacre un article à la position de la Hollande dans l'opinion publique des pays belligérants. Il constate que la politique prudente, impartiale et ferme de ce pays, placé par sa situation géographique dans la plus délicate des positions, a fini par triompher des préventions et des préjugés. Il note l'amélioration continue des sentiments britanniques et français vis-à-vis de leur voisine batave. Il constate avec la même satisfaction que les relations germano-hollandaises sont en progrès sur le terrain économique. Il s'applaudit également de voir peu à peu disparaître la froideur qui marqua pendant un certain temps les rapports des Belges, ou du moins d'une partie des Belges, avec leurs amis du Nord. Ce sont surtout, dit-il, les Belges vivant en Hollande qui s'entendent à traduire, vis-à-vis du pays qui leur a donné l'hospitalité, la reconnaissance et l'affection qu'il a su leur inspirer.

Faits Divers

LA FOLIE DES PERSECUTIONS. — Les habitants d'une maison de la rue St-Michel, à Bruxelles, remarquaient depuis quelque temps la conduite extravagante d'un de leurs co-locataires, M. R..., célibataire, né en 1858. Ils en référèrent à la police de la quatrième division, qui arrêta le curieux bonhomme et le fit examiner par un médecin. Celui-ci diagnostiqua la folie par persécution.

Le malheureux R... a été dirigé sur une maison de santé.

—×—

UN BEAU REVEIL. — Un boucher de la rue de la Roue, à Bruxelles, descendant hier matin vers 6 heures dans son établissement, constata un désordre inouï. Il ne fut pas long à s'apercevoir de quelle sorte de visite il avait été honoré. C'est pour plusieurs centaines de francs que des viandes diverses, pendues aux crochets dans le magasin, avaient été dérobées.

La police, représentée par M. Steyaert, de la deuxième division, se rendit immédiatement sur les lieux et releva plusieurs indices précieux.

La victime du vol, M. Van C..., soupçonne fortement différentes personnes.

—×—

UN VOL AU PALAIS DE JUSTICE. — Dans la cage d'escalier de l'ascenseur et au grenier du Palais de Justice, des voleurs ont subtilisé 13 lances d'arrosage et 15 raccords de tuyaux en cuivre, appartenant aux installations du service d'incendie du bâtiment.

Le larcin a été constaté hier matin à 8 h. par M. C..., architecte principal au service d'incendie des bâtiments civils.

—×—

UNE AUDACIEUSE. — L'autre jour, vers 9 h. du soir, une jeune femme de 26 ans environ, disant se nommer Jeanne P..., se présenta dans un hôtel de la rue du Marché, à Saint-Josse-ten-Noode et demanda une chambre. Elle avait à la main une valise légère.

Le lendemain matin, Jeanne P... partit de bonne heure de l'hôtel, emportant dans sa valise deux draps de lits, deux taies d'oreillers, deux serviettes et une bougie.

Lorsqu'on s'aperçut de l'exploit, la police fut prévenue immédiatement. On prit acte. Or, une plainte analogue fut déposée le lendemain matin, rue des Croisades, par le maître d'hôtel d'un établissement de la dite rue. La deuxième coupable ne serait autre que la même P... Jeanne, coupable du vol de la rue du Marché.

La police de Saint-Josse s'en occupe activement.

—×—

Un moyen peu coûteux d'envoyer une Cantine au soldat prisonnier à votre choix ! Adoptez la Cigarette idéale « **BASMA** » et « **TIPPO-TIP** ». Chaque étui son bon (3993)

—×—

TROUBLES EN PLEINE NUIT. — TROIS CHENAPANS POUR UN KILO DE BEURRE. — La nuit passée, la crèmerie Georges B..., chaussée de Haecht, à Schaerbeek, a été fracturée par des cambrioleurs. Les escarpes devaient être novices dans leur art si complexe, car ils n'observèrent même pas... silence.

Leur chahut fut tel que M. B... ne tarda pas à se réveiller.

Il surprit les trois chenapans en pleine besogne et voulut les arrêter.

Ceux-ci réussirent cependant à prendre la fuite. Pour tout butin, ils avaient fait la conquête de... 1 kilog de beurre. Encore n'était-il que de 2e qualité.

—×—

UN VOL DANS UN ATELIER DE PEINTRE. — M. C... Henri, peintre en bâtiments, demeurant rue Leys, à Schaerbeek, possède un atelier avenue des Azalées. Celui-ci a été visité à l'insu de son propriétaire par des personnes qui jugèrent prudent de garder l'incognito. En revanche, les visiteurs inconnus transportèrent ès autres lieux 30 litres de vernis, 30 kilogs d'émail blanc, 7 litres de térébenthine, 4 litres de White Spirit, 4 kilogs de céruse, 7 litres d'huile de lin, des brosses, etc.

La police informe.

—×—

Adoptez un soldat prisonnier et envoyez la Cantine. Les étuis « **BASMA** » et « **TIPPO-TIP** » contiennent le bon.

Cigarette égyptienne roulée entièrement à la main.

MAGASIN DEVALISE EN PLEINE VILLE. — Le magasin d'alimentation K... Jean, boulevard du Hainaut, à Bruxelles, a été pillé entièrement au cours de la nuit passée. Quantité de provisions de bouche furent enlevées, ainsi que pour plusieurs centaines de francs de savon.

Le vol est considérable.

—×—

UN CAMBRIOLAGE s'est pratiqué dans la nuit du 12 au 13 courant chez le cabaretier V..., boulevard Léopold II, à Molenbeek. Deux bacs en étain, des garnitures de comptoir, mesures en étain, vêtements pour homme, peaux de chamois, etc., pour une valeur de 470 francs, disparurent. Le voleur ne tarder apas à être arrêté.

—×—

A LA GALERIE DU COMMERCE. — Plusieurs centaines de grammaires anglaises, allemandes, de dictionnaires de langues étrangères, de guides médicaux, sportifs et autres, ont été volés chez M. Charles Greuell, Galerie du Commerce, à Bruxelles. On soupçonne une femme qui a été assez longtemps au service de M. Greuell et qui fut renvoyée pour indélicatesses.

Le vol est très important.

—×—

UNE JEUNE FILLE SENSIBLE. — Mlle Marthe C..., née à Cortenberg en 1898 et demeurant avec ses parents à Koekelberg, rue Herkoliers, encourut dernièrement une réprimande de son père. La jeune fille parut s'affecter outre-mesure de cette semonce et disparut.

Les parents sont très inquiets.

—×—

VOL. — Une maison en construction de la rue Nestor Detère, à Schaerbeek, a été visitée par des inconnus. Pour tout butin, ces derniers ne découvrirent qu'une brouette de paveur, valant 15 francs. Elle appartenait à M. Armgodt, avenue Rogier, 113, à Schaerbeek.

Au Pays de LIEGE

Appel à la charité

Le Cercle des XVI invite le peuple liégeois dans les termes suivants : L'absence ou le chômage du père de famille prive celle-ci de ses moyens d'existence, d'autres causes multiples ont réduit ou supprimé les salaires, et tel qui jadis vivait modestement de ses ressources, se voit obligé par les circonstances de recourir à la bienfaisance.

Pour lutter contre cette situation, nombre d'œuvres, toutes intéressantes à divers titres, ont été fondées, et il convient de reconnaître que toutes ont vu leurs efforts soutenus et encouragés par le public liégeois. Cette pléthore de cercles philanthropiques nous a décidés, l'an dernier, à suspendre à l'appel à la charité que nous lançons tous les ans, et auquel nos amis répondent avec tant d'empressement. Cette année, nos ressources étant épuisées et la situation critique perdurant, nous devons bien reprendre nos sollicitations en faveur de nos protégés et demander que les cœurs charitables nous mettent à même de continuer notre modeste mais efficace mission.

Au Grand Bazar

Nous apprenons que la tombola de bienfaisance organisée par le Grand Bazar de la place Saint-Lambert au profit du Sou Discret, du Bureau de bienfaisance et de l'œuvre de la Soupe, sera tirée le 26 mars prochain à l'Hôtel de Ville

Accident de tram

Le nommé R... Jean passait hier vers 7 heures du soir rue du Pont d'Avroy, lorsqu'en voulant traverser la rue pour se rendre au Palace, il fut pris en écharpe par une voiture du tram n. 3 qui se dirigeait vers la gare des Guillemins. Renversé et blessé à sang coulant, il a été conduit à la pharmacie Brasseur, où il reçut les soins du docteur Leroy, puis fut transféré à l'hôpital de Bavière où on lui appliqua six points de suture. Il a été reconduit à son domicile rue Grétry.

Les voleurs

La police a verbalisé à charge de N... Gustave, demeurant à Bressoux, pour vols commis au préjudice des sieurs D... Lambert et S... Nicolas, charcutiers à la Halle Centrale de la rue des Carmes. N..., qui est actuellement sans ressources, aidait les préjudiciés dans leur commerce. Il a été surpris au moment du vol.

— On a volé sur le camion et au préjudice de M. B..., de la rue Jonruelle, un stock de 25 kilos de tabac maryland. Le vol a été commis pendant le trajet de la rue Hors-Château au quai de la Batte.

— La police a verbalisé à charge de L... Joséphine, demeurant rue des Ecoliers, pour vol de numéraire.

— Mêmes formalités à charge de M... Emile, N... Désirée, N... Léonie, M... Marie, L... Maria et P... Philomène, pour vol de 200 kilos de pommes de terre commis au préjudice du ravitaillement de la Ville de Liége.

Récalcitrants

Le sieur L... Jules, boutiquier à Beyne-Heusay, avait été condamné à une peine de police de 5 francs d'amende ou 1 jour de prison à propos d'une peccadille. Comme il refusait de payer l'amende, la police de Beyne reçut l'ordre de faire exécuter la détention subsidiaire. Lorsque le commissaire se présenta avec le garde-champêtre, L... se mit en rébellion ouverte et cria à son fils : « Occupe-toi du garde-champêtre, je m'occuperai du commissaire. Ce fut une bataille formidable d'où les policiers sortirent mal arrangés. Cette affaire vaut à L... 3 mois de prison et 50 francs d'amende pour coups et rébellion. Quant au fils, il écope de 1 mois de prison et 50 francs d'amende avec sursis de 3 ans.

Une récidiviste

La nommée D... Adèle, épouse C..., demeurant à Beyne, est une récidiviste de la falsification du lait. Le 10 janvier dernier, elle fut encore pincée en train de vendre du lait contenant 40 p. c. d'eau. Coût : 21 jours de prison et 200 francs d'amende.

Etat-civil

Naissances : 5 garçons et 4 filles.

Décès : Hubert Paulissen, s.pr., 71 ans, rue Basse-Wez, 155, ép. Poes ; Gaston Mouton, armurier, 19 ans, rue de la Rose, 2, célib. ; Faustin Chaudoir, s. pr., 77 ans, rue des Vennes, 226, ép. Defosse ; Joseph Dehin, industriel, 78 ans, rue de l'Ouest, 32, veuf Dager ; Justin Gillet, marin, 59 ans, rue Kinkempois, 6, ép. Frésiau ; Marie Claire, s. pr., 79 ans, rue du Pot d'Or, veuve Bertrand ; Antoinette Melchior, s. pr., 74 ans, rue Hochepot, 67, div. de Wilmart ; Léontine Lepage, s. pr., 59 ans, rue de l'Ouest, 39, ép. Dethioux ; Eugénie Seau, s. pr., 73 ans, Plateau de Cointe, 7, veuve Prévos ; Elisabeth Jupnelle, s. pr., 78 ans, rue Jean d'Outre-Meuse, veuve Gaby ; Catherine Decolon, s .pr., 69 ans, rue Graviaule, 20, ép. Dewomdre ; Marie Ledent, négociante, rue de l'Agneau, 13, veuve Bailly et Dolders ; Charlotte Rigaux, s.pr., 76 ans, rue Basse-Wez, 155, veuve Maurcot, ép. Maurcot ; Maria Aily Mardaga, s. pr., 74 ans, rue Basse-Wez, 155, célib. ; Marie Strévay, s. pr., rue Basse-Wez, ép. Dellevaux ; Joséphine Maréchal, s. pr., 29 ans, rue Grande Bêche, 40, célib. ; Armandine de Gavay, religieuse, 79 ans, rue Saint-Jacques, 10, célib.

Mariages : Clément Dupont, ajusteur à Seraing, et Gertrude Kesseler, coiffeuse, place Saint-Lambert, 20, divorcée Guillaume.

La Vie en Province

CHARLEROI

(De notre correspondant particulier.)

Vol de grain destiné au ravitaillement de Marchienne

Les débats de cette affaire se poursuivent aujourd'hui. M. Fesler, le délégué américain, oppose des démentis formels aux prétentions des prévenus, Marchand Antoine et son épouse. M. Bonnevie, qui occupe le siège du ministère public, établit tout le fondé de la prévention, mais ne requiert cependant pas fort sérieusement.

Ensuite, Me R. van Bastelaer plaide la bonne foi des incriminés et déclare qu'ils pensaient que le grain délictueux était inutilisable à l'alimentation. Il prétend même que ses clients ont agi conformément à l'invitation, à l'offre qui leur avait été faite ainsi qu'à d'autres.

Il conclut à un acquittement, subsidiairement à l'audition de nouveaux témoins, tout au moins la lumière n'étant pas encore claire et manifeste, selon lui.

Du chef de récel, les inculpés s'entendent octroyer 58 francs d'amende conditionnellement.

Contravention

Ch... Georges, de Gozée, a contrevenu aux arrêtés des bourgmestres, interdisant la circulation du bétail dans une zone infectée de la stomatite aphteuse.

Agissant de la sorte, il a également contrevenu à l'arrêté du gouverneur civil.

L'honorable organe de la loi demande une peine sévère et stimagtise comme il convient les procédés des fermiers « âpres au gain ».

Me Colle, lui, riposte, et peu après Ch... recueille 50 francs d'amende.

Il bénéficie toutefois d'un sursis.

HUY

(De notre correspondant particulier.)

Coups et violences

Au cours d'une dispute sortie d'un motif futile entre deux ouvriers des Sucreries de Landen, Guillaume L... et Gustave F..., demeurant à Attenhoven, ce dernier frappa son compagnon d'une manière si violente qu'une incapacité de travail de 10 jours résulta des blessures qu'il avait causées à L... Gustave F... est condamné à 1 mois de prison et 26 francs d'amende.

Mise en circulation de pièce fausse

Bien des personnes, ayant reçu une pièce de monnaie fausse, cherchent sans scrupule à la remettre en circulation. Olivier D..., de Hannut, crut faire passer une pièce de 5 francs fausse en achetant une pipe. Il encourt de ce chef 26 francs d'amende.

ANVERS

(De notre correspondant particulier.)

Mouvement du port

Arrivages du 13 mars : 4 steamers, 2 remorqueurs, 5 bateaux-moteurs, 43 allèges.

Départs du 13 mars : 3 bateaux-moteurs, 16 allèges.

Le prix de la bière

La Société des Brasseurs d'Anvers et des environs se réunira dans la huitaine pour prendre une décision concernant la hausse éventuelle des bières.

Vol important

L'affaire de la Longue rue des Chevaliers, que nous avons relatée, est confiée au juge d'instruction Van de Kelder.

Les objets suivants ont été trouvés dans la maison où le vol a été commis, ou en possession des coupables :

Une lampe de poche, un appareil à forer et sept forets, deux clefs, quatre passe-partout, un morceau de bougie, une clef anglaise, neuf chevilles, un foret pour transpercer du fer, un appareil de 5 pièces pour ouvrir de force des coffres-forts, trois gants, deux couteaux et une syncope.

Ces engins prouvent clairement que l'on a affaire ici avec des individus qui sont organisés comme de véritables perceurs de coffres-forts.

TOURNAI

(De notre correspondant particulier.)

Fête de charité

La grande fête de charité organisée dimanche au profit de l'œuvre de Mlle Orianne a obtenu u nsuccès sans précédent. Le ténor Rober elannoy, premier prix du Conservatoire de Gand, soliste des Concerts Artistiques de Bruxelles, s'est révélé comme un véritable artiste à mettre hors pair ; il a été longuement acclamé. Deux jeunes élèves du cours de chant du Conservatoire de Tournai, Mlles Debraine et Van den Bulcke, ont révélé de fort jolies voix, bien conduites. M. Verdière, premier prix de trompette du Conservatoire de Bruxelles et M. H. Thiébaut, violoncelliste, également premier prix du même Conservatoire, se sont montrés virtuoses impeccables. Le piano était tenu par M. Jules Detournay, professeur de piano à notre Conservatoire, de façon remarquable. La chorale « La Tournaisienne » (150 exécutants), a parfaitement nuancé la « Chanson des Vagues », de Riga. L'harmonie des Pompiers a fait applaudir « La Marche de Triomphe », de Parès et la « 2e Rapsodie » instrumentée par Michel Kréin.

Ce Concert fait honneur à son organisateur, M. F. Godart.

LESSINES

(De notre correspondant particulier.)

Pétrole

Il est enfin arrivé... le pétrole. On parle de 2,000 litres. De quoi ravitailler les ménages qui n'ont pas le gaz. La portion sera petite, un litre par ménage environ.

La date de distribution n'est pas encore fixée. Attendons...

Le beurre

Le beurre commence par devenir introuvable. Des bandes de marchands parcourent les environs de Lessines et vont de ferme en ferme afin d'accaparer tous les produits, beurre, œufs.

Ils offrent jusque 7 fr. et 7 fr. 25 le kilo, les œufs 1 fr., 1.10 et 1.25 la demi-douzaine.

A ces conditions, les fermiers ne se dérangent pas pour venir au marché ; il est plus facile pour eux de le faire prendre à domicile par les voituriers et notre marché s'en ressent. C'est surtout les consommateurs qui s'en ressentent le plus.

MALINES

(De notre correspondant particulier.)

Emprunt communal

En sa dernière séance, le Conseil communal eut à s'occuper de nos finances publiques, dont on le comprendra aisément, la situation n'est pas florissante. Le déficit total atteint trois millions et demi, chiffre plutôt coquet pour une ville comme Malines.

Le seul moyen de faire face à la situation était l'emprunt et c'est à quoi le Conseil s'est décidé. Toutefois, afin d'en faciliter le placement, il ne portera que sur 600,000 francs, dont le Crédit communal, en vertu de conventions particulières, fera l'avance.

Pour faire face aux postes créditeurs des budgets antérieurs, il sera procédé à l'émission dobligations qui seront remises en paiement aux personnes vis-à-vis desquelles la ville reste débitrice.

Le beurre

Le cours du beurre était de 6 fr. 80 le kilo la semaine dernière, en diminution sensible sur les prix de la semaine précédente. Il nous semblait pourtant qu'un maximum de 5 fr. 50 avait été fixé!

Assurances Populaires

(4e article)

Nous l'avons nettement déclaré et nous devons insister sur ce point, la guerre n'est pas cause du desastre qui s'annonce dans la branche des assurances populaires et dont les dommages, presque tout entiers à charge de la classe ouvrière, peuvent s'élever, en chiffres ronds, à cinquante millions.

Quand la guerre est survenue, le mal est apparu « ipso facto » dans toute sa nideur. Privées du jour au lendemain des recettes qui alimentaient leur existence irrégulière et factice ; instantanément placées dans l'affreuse alternative, en face du vide accusé de leurs coffres-forts, de fermer leurs portes en prétextant l'invasion ou de recourir à des expédients pour tranquiliser ou faire patienter la clientèle à juste titre effarée, toutes ces sociétés minuscules se trouvèrent aux prises avec les plus grandes difficultés.

Pas d'argent en caisse, pas de valeurs immédiatement réalisables pour solder les échéances ! La roue merveilleuse des encaissements hebdomadaires ayant inopinément cessé de tourner, plus de farine au moulin, plus de ressources au logis !

Après quelques semaines d'émoi, d'ailleurs compréhensible, il fallut bien rendre raison au cortège des réclamants. Ceux-ci, en effet, au milieu des angoisses premières de l'occupation, ne perdaient pas le souvenir des échéances des capitaux en vue desquels ils avaient fidèlement compté aux agents quelques gros sous par semaine pendant 5, 6, 7 ou 8 ans. Et leur première émotion passée, ces intéressants créanciers étaient accourus de tous les coins de la Belgique pour toucher leur dû.

Tout en prenant des mesures pour récolter les primes autant que faire se pouvait, les dirigeants qui n'avaient pas déserté leur poste de confiance et mis leur sécurité personnelle au-dessus des intérêts qui leur étaient confiés, s'évertuèrent à donner satisfaction aux assurés; mais comment faire?

On leur offrit des acomptes, disant que les rentrées étaient difficiles et que les événements de force majeure auxquels on était soumis nécessitaient des règles nouvelles et exceptionnelles dans les affaires.

Ailleurs devant des exigences plus catégoriques, on se laissa attraire en justice pour plaider une thèse intéressante qui a été adoptée par le tribunal de commerce de Bruxelles et dont il résulte : *que la convention d'assurance sur la vie entraine, quelle que soit la forme en laquelle les opérations d'assurances sont contractées, une espèce de mutualité entre tous les assurés ;*

En conséquence, dans l'application de l'art. 1244 du code civil, il ne suffit pas de tenir compte uniquement de la créance litigieuse, mais aussi de l'existence de cette mutualité formant un fonds commun dont la créance du demandeur ne constitue qu'une part déterminée.

Mais ce jugement, qui est l'œuvre d'un juriste remarquable, est malheureusement sans efficacité en ce qui concerne les sociétés que nous visons ; car il présuppose une situation de fait qui n'existe généralement pas, à savoir que l'assureur aurait, conformément à la thèse soutenue, « converti en créances génératrices d'intérêts » les versements partiels des assurés, pour former le « fonds commun » ; que cette immobilisation serait actuellement anormale et pratiquement absolue par l'état de guerre et l'occupation du territoire.

Le juge a accepté de bonne foi ce raisonnement paraissant très plausible, mais qui ne s'appliquait pas en l'espèce, puisque loin d'avoir converti les primes en créances génératrices d'intérêts, c'est-à-dire en placements sérieux, la Société avait englouti en frais de toutes sortes les versements effectués, si bien que les quelques immeubles restés libres avaient dû être, avant la guerre, chargés d'hypothèques et qu'il ne restait de ce magnifique fonds commun théorique, que les portions de primes arrachées à une partie des assurés auxquels on persuade que leurs sacrifices ne sont pas vains !

C'est là que l'on offre en paiement des *polices-comptes-courants* aux malheureux qui viennent pour encaisser le petit capital de 200 ou de 500 francs péniblement épargné.

Ces *polices-comptes-courants* ne sont que des allonges, destinées à retarder l'époque fatale de la chute, tout en permettant aux rats du navire condamné à sombrer, de grignoter ce qui reste de la pitoyable cargaison.

* * *

Au sujet de la liquidation de *Prévoyance et Solidarité*, nous avons fait erreur en annonçant la nomination de M. Hupp comme liquidateur. C'est M. Pierre Cousinne, sans profession à Anvers, qui assume cette fonction, de concert avec M. René Blanckaert, actuellement à Alost.

Ce M. Blanckaert a constitué le 11 février dernier, c'est-à-dire 8 jours après sa nomination aux susdites fonctions, une société coopérative dénommée *Le Patrimoine Mutuel*, au capital de 50,000 francs, sans indication de versement. Fait à signaler, son collègue-liquidateur l'accompagne comme administrateur du *Patrimoine Mutuel* et, coincidence assez curieuse, la nouvelle société a pour objet « de traiter toutes opérations d'assurances, de capitalisation et d'épargne.

» Elle peut faire d'une façon générale toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières. Elle réalise son objet soit directement, soit indirectement par voie de gérance ou de gestion, de fusion, d'apport, de cession, de participation, d'interventions financières, d'achats d'actions ou de toute autre manière ».

N'est-ce pas trop compliqué pour si peu d'argent versé? Et n'est-ce pas encore un de ces petits organismes voué à une existence éphémère?

Quand donc la Belgique cessera-t-elle de faire éclore de tels embryons sans consistance et sans avenir?

VOX POPULI.

P.-S. — N'étant pas à heures fixes au bureau du *Messager*, je répondrai par la voie du journal à toute demande de renseignements signée lisiblement et contenant l'adresse exacte du signataire. V. P.

Réponses à nos correspondants

M. N. M., Chapelle-lez-Herlaimont. — La Société en question est en déficit de plus de cinq millions de francs. Vous avez tout intérêt à ne plus payer les primes, car la faillite ne donnera rien après le règlement des frais et privilèges.

Vous pouvez nous fixer rendez-vous à Bruxelles pour un entretien verbal.

M. L. V., à Trazegnies. — La Société dont vous nous entretenez n'est pas une société d'assurances populaires, mais bien une Société d'épargne et de prévoyance. Sa situation est à l'abri de toute critique. Vous pouvez, en toute confiance, continuer à payer vos cotisations.

M. Henri S..., rue Victor Hugo, à Schaerbeek. — Pour la sauvegarde de vos intérêts, nous vous conseillons de demander au Procureur du Roi qu'il fasse déclarer la faillite d'office, car la liquidation ne vous donnera absolument rien. V. P.

La Vie Théâtrale

Pour répondre à de nombreuses demandes, la Compagnie dramatique belge a décidé de donner quatre représentations extraordinaires à la Salle Patria. Les trois premières auront lieu le soir, la quatrième en matinée. Voici les dates de ces représentations : samedi soir 1er avril, à 9 h., « L'Avare » ; samedi 8 avril, à 9 h., « Les Femmes Savantes » ; le dimanche de Pâques, 23 avril, à 9 heures, « Le Ma- de Pâques, 24 avril, matinée à 4 h 1/2, « Le Misanthrope » et « Fables ». Ces représentations auront lieu avec le concours de M. Maurice Chomé, le distingué professeur au Conservatoire de Bruxelles, de Mlle Roanne, de M. Léon Bart, de Mlle Sarah Clèves, de Mlle Jane Max, etc. Nous en reparlerons.

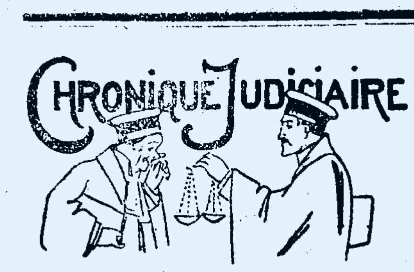

TRIBUNAL CIVIL DE BRUXELLES

Revue des référés

Le droit de rétention

Le fait d'accepter le dépôt d'un objet quelconque peut parfois exposer le dépositaire aux plus graves ennuis.

Dans l'espèce, le défendeur exerçant la profession de cabaretier, a consenti à l'installation dans son établissement d'un piano automatique qu'il a conservé à titre de dépôt. Plus tard, le déposant vendit l'instrument à un tiers, qui n'eut rien de plus pressé que de signifier au dépositaire l'acte de cession, avec défense de remettre en d'autres mains qu'en les siennes l'objet du dépôt. Où l'affaire se corse, c'est quand le déposant vient prétendre que l'acte de cession étant nul, le dépositaire n'a pas à respecter l'opposition qui lui a été régulièrement signifiée.

Des procédures ont été entreprises et jusqu'ici aucune solution n'est intervenue.

Sont au procès actuel : le déposant, le dépositaire et le cessionnaire.

M. le Président rend une ordonnance disant que c'est au cessionnaire que le piano automatique devra être remis.

COUR D'APPEL DE BRUXELLES

Chambre des appels correctionnels

Affaire Paternotte

M. le conseiller Bollie, retenu chez lui par une indisposition, n'ayant pu siéger, le prononcé de l'arrêt, fixé une seconde fois déjà au 13 mars 1916, vient d'être remis à nouveau au 28 dito.

Quelques curieux se pressaient dans la salle d'audience.

On remarquait la présence à l'audience des parties-civiles Audrit-Laurent et le docteur Taminiau. On sait que les parties civiles se sont désistées.

ARGUS.

L. DORMAN Agent de change 47, pl. Ste-Catherine

Négociation de valeurs

Envoi sur demande de la liste des offres et demandes de titres.

COUPONS. — AVANCES SUR TITRES.

Placements de capitaux

Les Sports

CYCLISME

Réouverture du vélodrome d'Hémixem

Dimanche, le vélodrome d'Hémixem réouvrira ses portes avec une course de 100 kilomètres à l'américaine. Sont déjà engagées les équipes suivantes : De Graeve-Van Aken; Van Heyneghem-Schampaert; Kovens-Claessens ; Tyck frères; Verberckt-Roeckaert ; Van Camp-Laureyssens, etc.

Cela promet.

A BRUXELLES

Le cyclo-cross de l'U. A. B.

Rappelons que c'est dimanche prochain 19 mars qu'aura lieu le cyclo-cross organisé par l'Union Athlétique de Bruxelles.

Cette épreuve, ouverte à tous coureurs amateurs, se courra dans les environs de l'avenue Houba-Destrooper, à Laeken. Le départ aura probablement lieu au café Budy.

Voici la liste des engagés jusqu'à ce jour : 1. Carpentier, Sporting Club de Bruxelles ; 2. Drogné J., 3. Arcari C., 4. Gilson G., 5. Verhercke, 6. Déplacida, 7. Deprez, Union Fraternelle St-Josse; 8. Dellis, 9. Derycke A., 10. Deprez A., 11. Degroofe J., 12. Mees J., 13. Stroobants V., 14. Roosen G., 15. Moment, 16. Bistiaux, 7. Van de Rivière, Etterbeek Sportif; 18. Courbet, 19. Schleiper D., 20. Schleiper G., 21. Van Craenenbroeck, 22. Laemont, 23. Raja, 24. Borremans, 25. Max, 26. de Roy, 27. Michel, 28. Tator, 29. Bostyn, 30. Mortiez, 31. H. Coenen.

Plusieurs autres clubs de l'agglomération ont promis leur participation.

Les engagements sont encore reçus au secrétariat du club, 11, rue des Piétons. Droit d'inscription, 50 centimes.

Petites nouvelles

Charles Baillou, un ancien entraîneur français, plus connu ces dernières années comme « manager » des stayers Bouhours, Robb, Guignard et Simar, qui résidait à Düsseldorf, où l'appelaient ses fonctions avant la guerre, est interné au camp des prisonniers civils de Holzminden.

— Le coureur cycliste français Tribouillard, qui fait son service comme aviateur militaire, a fait la semaine dernière une chute grave au cours d'un vol de reconnaissance. Son état serait fort inquiétant. Tribouillard est un bon routier, solide et résistant et très populaire, quoique n'ayant jamais brillé au palmarès d'une grande épreuve classique. Il se produisit un peu sur tous les vélodromes; il affectionnait plus spécialement les courses de primes, dans lesquelles son aptitude au train lui permettaient souvent de causer des surprises en fin d'épreuves. Tribouillard était très recherché par les coureurs de demi-fond derrière tandems ; ses qualités d'entraîneur dans ces genres de compétitions furent souvent appréciées de ceux qui avaient eu le bon esprit d'avoir recours à ses services.

BASE-BALL

Les salaires des joueurs

Les joueurs américains de base-ball touchent, on le sait, des appointements auprès desquels ceux de nos meilleurs coureurs cyclistes professionnels ne sont que d'importance minime. C'est ainsi qu'au cours de l'année 1915, les salaires des seize joueurs qui sont en tête de la liste s'élèvent à près de 1,250,000 francs. Le recordman de la liste est John Mac Graw, des « Géants » de New-York, qui a empoché la jolie somme de 30,000 dollars (150,000 fr.). La seconde place est occupée par G. Stallings (des « Braves), avec 20,000 dollars (100,000 francs), suivi de près par Chance (Jankees) et W. Johnson (Senators), chacun avec 18,000 dollars (90,000 fr.).

AUTOMOBILE

Mort de M. Paul Chauchard

M. Paul Chauchard, vice-président de l'Automobile Club Niçois, est mort subitement à Clermont-Ferrand, où il se trouvait en sa qualité d'officier de réserve. Paul Chauchard, un des plus ardents propagandistes automobilistes français, s'était taillé une belle popularité, tant comme conducteur et organisateur d'épreuves et de concours que comme donateur. On ne faisait jamais appel en vain à sa générosité lorsqu'il s'agissait de la « bonne cause ».

FOOTBALL

A GAND

Dimanche s'est joué à Gand, au terrain du Racing, à Gentbrugge, un match amical entre les équipes I du Racing Club et de l'Association Athlétique Royale la Gantoise. Voici les équipes alignées :

Colman, Visser, Galle, Vekemans, Goethals, Schietze, Cortheyn, De Porre, De Hovre, Beeckman, Deloose.

Duchesne, Wauters Van Driessche, Thienpont, Vande Putte, Méhodes, Soudeyns, Gaeremynck, Mehuys, Masereel, Boedri.

A remarquer que le Racing aligne quatre de ses anciens équipiers de première : Colman, Visser, Schietze et Vekemans. Du côté de la Gantoise, le back Horta, qui est cependant encore en ville, était empêché, ce qui fait qu'il n'y avait que deux équipiers de première : Van den Driesche et Thienpont. Louis Gaeremynck, ex-équipier de la Gantoise, qui jouait depuis peu pour le club lillois, où il résidait, se trouvait aussi dans l'équipe bleu et blanc. Le match fut dirigé par M. Van Paemel, le jeune arbitre du Ganda F. C. Dès le kick-off, les visiteurs se lancent résolument à l'attaque et après 4 minutes de jeu, Thienpont place d'un superbe shot la balle sous la latte au-dessus de la tête de Colman. Les bleu et blanc restent à l'attaque et l'extérieur droit Vande Putte shote derrière, alors qu'il avait le goal à sa merci ; il se rattrape bientôt, en faisant une belle passe à Thienpont, qui, d'un shot inarrêtable, place la balle hors de portée de Colman. La Gantoise mène de 2 à 0 et l'on joue à peine depuis 7 minutes ; le Racing se reprend cependant et mène plusieurs attaques dangereuses, qui sont arrêtés de façon magistrale, soit par le back Mehuys ou le keeper Boedri. Jusqu'à la fin du premier time, le jeu est très partagé ; à noter que sur un centre vers le goal de l'extérieur gauche du Racing, la balle, shotée en plein sur le back Masereel, lui rebondit sur la main. L'arbitre accorde penalty que le capitaine du Racing, Visser, s'empresse de marquer, d'où le score au repos de 2-1.

Dès la reprise, la Gantoise mène la danse et reste franchement supérieure, jouant avec l'avantage du vent ; le Racing cependant fait plusieurs échappades par l'extérieur gauche De Loose, mais celui-ci, au lieu de centrer à quelques mètres du goal, place de son coin des shots que le keeper Boedri arrête facilement. Au commencement du scond time, la balle rebondissant sur la main du back Visser de la même façon qu'au premier time, l'arbitre accorde encore penalty ; le capitaine de la Gantoise, quoiqu'il restât plus d'une demi-heure à jouer, place volontairement la balle à côté du goal. Ce geste sportif est très applaudi par le public, qui a maintes fois montré sa désapprobation pour les charges aussi dures qu'inutiles du back Visser. La fin est sifflée sur des attaques répétées de la Gantoise. L'arbitre Van Paemel fut très bon et il ne lui manque plus qu'un peu plus d'expérience pour quelques petits trucs de certains joueurs de première. Quant aux joueurs Boedri, Mehuys, toute la ligne de half-backs, Duchesne et Vande Putte, se firent surtout remarquer à la Gantoise ; du côté du Racing, sont à citer : Visser (sauf pour ses charges), Gœthals et De Loose.

La recette à partager entre la caissette des joueurs de football prisonniers et la caisse de secours de Gentbrugge et Gand, sera certes fructueuse, car un très nombreux public assistait au match ; le return se jouera probablement au terrain de la Gantoise.

A ANVERS

Championnat de la Province

Suite des résultats :

Division III. — Tour final. — Antwerp-Brasschaet, 7-0; Belgica-Beerschot, 1-2.

Classement des clubs :

1. Antwerp	1	1	0	0	7	0	2
1. Beerschot	1	1	0	0	2	1	2
3. Belgica	1	0	1	0	1	2	0
3. Brasschaet	1	0	1	0	0	7	0

Match d'entraînement. — Division I. — Berchem-Ignace, 0-2 (résultat acquis au repos).

Match amical (Vétérans). — Antwerp F. C.-U. S. Anversoise, 2-1.

Le Tournoi Anversois

Le tournoi entre les clubs de la Métropole est toujours à l'étude. Contrairement à ce qui avait été dit, l'Antwerp F. C. y participera. Seront donc en présence : Beerschot A. C., Antwerp F. C., St-Ignace S. C. et Berchem-Sport.

Les matches aller et retour prendront donc 12 dimanches.

BILLARD

Concours de Charité

Après l'Union Philanthropique du Sablon et les Amis de la Chasse, voici maintenant les patrons pâtissiers de Belgique, section bruxelloise, qui organisent à leur tour un grand concours de charité au billard au profit des Estropiés et Invalides de la guerre de la province du Brabant et des aveugles travailleurs. Nous soutenons largement les efforts de ces vaillants groupements qui avec un beau désintéressement se dévouent pour venir en aide à nos braves et glorieux mutilés. Les magnifiques dons qui sont exposés feront inévitablement courir le Tout-Bruxelles sportif et patriotique au local, Café de la Maison des Patrons-Pâtissiers, 38, rue des Pierres. La section bruxelloise des Patrons-Pâtissiers n'a rien négligé pour assurer le succès de son initiative. A cet effet, elle vient de décider pour l'ouverture, un match qui mettra aux prises MM. Moulin et Bertrand en 500 points au cadre.

Remercions d'avance ces deux excellents amateurs, qui sont toujours si dévoués quand il s'agit d'œuvres de charité. Ce match se disputera le dimanche 19 mars, à 20 h. L'ouverture de ce concours se fera le lundi 20 mars, à 16 h., pour finir le 17 avril. Nous félicitons le vaillant comité et nous lui souhaitons une réussite complète et méritée.

Aujourd'hui à 2 h., courses de lévriers au kynodrome de Forest.

BRUXELLES-KERMESSE, rue des Pierres. 19 — Spectacle varié. 1.500 places Entrée libre. Tous les vendredis, nouveaux débuts (3155)

Agence de transports

Urs. LAURENT

146-152, RUE DE RIBAUCOURT.

BRUXELLES-MARITIME

Service spécial de messageries

Vastes magasins appropriés pour dépôt de marchandises (2682)

Nos Bourses du Mercredi

Beaucoup de monde autour de la « Bourse » hier mercredi, mais relativement peu d'affaires. Une hausse persistante est venue refroidir les mieux intentionnés et les affaires ont été très calmes.

Les cafés atteignent des prix très élevés. Le « Java », pris Anvers, a été traité de 6.20 à 6.40, le St-Domingue trié au même cours, le Regula de 5.80 à 6.

Le sirop de poires va de 1.80 à 1.90, le Candie de 1.25 à 1.30. Les confitures de groseilles ont trouvé acquéreurs à 1.85.

En fécules, peu de transactions. La « Supra » de 127 à 128 et la « Prima » de 115 à 116.

Beaucoup d'offres en chocolats de marques diverses. Le hollandais 350 grammes de 2.65 à 2.85 et le Derbaix vers 2.85 à 2.95.

Le cacao se maintient bien de 8.25 à 8.50.

On a traité assez bien les pois de 190 à 200 francs les 100 kilos et les haricots de 180 à 185.

Les huiles et graisses deviennent de plus en plus rares et les timides demandes ont rencontré un tel manque de bonne volonté chez les vendeurs qu'elles n'ont eu, faut-il le dire, aucune suite sérieuse.

Bref, beaucoup de démarches, de demandes et d'offres, mais rien de tangible et de ferme, telle fut la tendance générale de ce « mercredi » peu réconfortant.

L. LEURQUIN & M. DEJEAN

AGENTS DE CHANGE

47, Marché aux Poulets, Brux.-Bourse

Sommes acheteurs titres hollandais, suisses, américains, scandinaves, espagnols, argentins, japonais, etc. Renseignements sur toutes les valeurs étrangères sans frais.

Chronique Financière

Bourse officieuse de Bruxelles du 15 mars

En abordant le marché, nous avons le plaisir de constater une animation de bon aloi qui nous manquait depuis quelques jours. C'est mercredi d'ailleurs, et le contingent d'intermédiaires qui nous arrive à cette occasion, produit presque toujours bonne impression sur les affaires. Cela ne veut pas dire pourtant que tous les groupes de valeurs en ont été favorablement influencés.

Les titres coloniaux et miniers sont, reconnaissons-le, simplement fermes, à part cependant les Lacourt, qui parviennent à gagner le cours de 280 en cap. et de 350 argent en fond., alors qu'elles restaient offertes depuis plusieurs jours respectivement à 265 et 330. L'ord. Katanga est à 2000 et 2005 et on reste acheteur à ce dernier cours. En cap. Union Minière on cote 1200, avec des échanges restreints. La Tanganyika reste traitée entre 65 3/4 et 66 1/2, avec des demandes incomplètement servies. Une petite poussée de ce côté ne nous surprendrait pas. La Kasaï à 57 est stationnaire et la Soengei Lipoet se maintient à 280. En Hévéa, quelques petites offres à 145, de même qu'en Selangor à 190.

Notre Rente 3 p. c. ne bouge guère et se retrouve dans les environs de 68 1/2. Notons en passant la bonne tenue de l'oblig. Tanganyika à 173 1/2 avec des transactions importantes.

Peu de chose à dire des titres bancaires. En Caisse de Reports il y a papier à 1270.

Les titres de transports manquent d'activité aussi. On fait encore 35 en div. Buenos-Ayres, mais la cap. est discutée vers 92. On reste papier en div. Bruxellois à 835 et en fond. Financière de Transports à 955.

Le groupe sidérurgique semble se réveiller de sa longue léthargie, et on y fait tout d'un coup des affaires intéressantes. Ainsi Angleur s'inscrit à 550, Espérance-Longdoz gagne le cours de 325, Taganrog enregistre les cours de 392 1/2 et 395 et la Russe C fait 165. Il y a argent, d'autre part, en Marais à 510, en Cockerill à 970 et en Ougrée à 885, et nous en passons peut-être. En cette dernière on est papier à 890, comme on est papier aussi en Dniéprovienne à 2550.

Les valeurs charbonnières ont un bon mouvement d'affaires également. Nous relevons les cours de 610 en Carabinier, 1480 en Maurage, 590 et 595 en div. Laura et 1225-1250 en capital. Willem Sophia à 445 mérite une mention toute spéciale ; il y a peu de jours, en effet, qu'il se tenait vers 400. Les nouvelles sur l'exploitation sont, paraît-il, des plus favorables. Notons encore les prix argent de 750 en Anderlues, de 160 en priv. et de 31 en ord. Nord Flénu. Par contre, il y a vendeur en La Louvière-Sars à 220 et en Marcinelle-Nord à 445.

Lujar est demandée à 195, la cap. Overpelt à 700 et l'ord. Nouvelle-Montagne à 300. En Kaïping on fait 45 encore et en Glaces du Midi de la Russie on offre à 975.

C. DEBEURS.

BOURSE DE NEW-YORK

13 mars. — De la fermeté sur toute la ligne. Baltimore 88 1/8 après 87 3/4, Canadian Pacific 165 1/4 après 164 1/2, Erié 36 3/4, Illinois 102, Louisville 123 1/8 après 122 1/2, Norfolk Western 119 7/8 après 119 3/8, Northern Pacific 98 7/8. Union Pacific 133 après 132, Anaconda 87 3/4, venant de 86 1/2, Bethléhem 522 après 487 et Trust de l'Acier 83 3/8.

BOURSE DE LONDRES

13 mars. — La séance est peu animée et sans changement appréciable. Consolidés 57 1/4. Russe 1906 ferme à 84, Russe 1909 73 7/8, Canadian Pacific 177 1/4 après 177 3/4, Erié 36 1/4. Southern Pacific 103 1/8. Union Pacific 138 1/4, Trust de l'Acier 87 1/4 après 87 3/4, Anaconda 18, Rio-Tinto 60 1/2 après 60 1/4, De Beers 10 et Rand-Mines 3 3/4.

LE CHANGE A BERLIN

14 mars	A.	P.
New-York	5.47	5.49
Hollande	239.25	239.75
Danemark	159.75	160.25
Suède	159.75	160.25
Norwège	159.75	160.25
Suisse	108.1/8	108.3/8
Autriche-Hongrie	69.75	69.85
Roumanie	84.75	85.25
Bulgarie	78.—	79.—

METAUX

Londres :		13 mars	10 mars
Cuivre	comptant	103	103
»	3 mois	101	101
»	électrol	136	139 1/2
Etain	comptant	192 1/2	189
»	3 mois	191	—
Plomb	courant	34 1/4	33
Zinc	comptant	85	93
»	courant	70	80

Glascow, 10 mars : (non officiel)

Fonte du mois 85 sh. 10 d. — 30 jours — sh.

WIENER BANKVEREIN, WIEN

Cet établissement de banque à Vienne, au capital de 150 millions de couronnes, distribuera pour 1915 un dividende de 7 % contre 5 p. c. en 1914.

RECETTES DE CHEMINS DE FER AMERICAINS

Le Canadian Pacific a fait pour la première semaine de mars une recette de 2,198,000 dollars, en augmentation de 531,000 dollars.

La recette de San Louis et San Francisco, en janvier, marque une augmentation brute de 295,000 dollars et nette de 93,000 dollars.

TRUST DE L'ACIER

Suivant avis de New-York, les ordres du Trust de l'Acier pendant le mois de février marquent une augmentation de 646,000 tonnes sur janvier.

Voici la liste comparative des commandes :

	1916	1915	1914
Janv.	7,923,000	4,249,000	4,614,000
Fév.	8,569,000	4,345,000	5,026,000

SAN LOUIS ET SAN FRANCISCO BAHN

Le projet de transformation de cette société peut être, d'après des informations de New-York, définitivement présenté. Ce sont les firmes new-yorkaises J.-W. Selligman et Speyer et Co qui, pour leur part, ont placé en Allemagne les 4 % refunding Bonds et les 5 % Général Lien Bonds, qui ont entrepris la nouvelle organisation de cette entreprise. Il sera fondé une nouvelle société qui ne fonctionnera toutefois qu'après l'ouverture des lignes New-Orléans Texas et Mexico Division et Chicago et Eastern Illinois Railway.

L. SLACMEULDER Agent de Change

184, Boulevard Anspach, 184, Bruxelles

Paiement de tous coupons des pays neutres, y compris échéance de mars, avril 1916. -- *Cédules, Dominicains, Espagnols, Suisses, Roumains, Vénézuéla, Argentins*, AKRON toutes les échéances.

Vérification grat. de tous les numéros d'obligations

Vendeur : de 4 % communal à 93.

Acheteur : Katanga, Tanganyika, Brazilian, Union Minière. (3019)

Grande Découverte

- - Humanitaire - -

LA RADIUMHYDROXYGÉNOTHÉRAPIE

TRAITEMENT NOUVEAU ET UNIQUE

Tous ceux qui souffrent et qui ont tout essayé, trouveront un soulagement immédiat et une guérison certaine et rapide.

Un grand nombre de malades, prétendus incurables, ont été émerveillés de leur guérison inattendue. Maladies respiratoires, circulatoires, digestives, maux de tête, poitrine, reins, obésité, artério-sclérose, empoisonnement du sang, faiblesse générale, etc. Maladies nerveuses, neurasthénie, névralgie, sciatique, insomnie, somnolence, tremblement, tics, timidité, tristesse, idées noires, etc. Maladies de la peau, voies urinaires. Maladies de femmes, menstruation défectueuse, flueurs blanches, retour d'âge, etc. Méfiez-vous de la tuberculose, du cancer, de la folie qui vous guettent peut-être. Prévenez ces terribles maladies par ce traitement régénérateur. Dès son application, on ressent un soulagement, les douleurs disparaissent. Il active la nutrition, donne de l'appétit, relève l'état général des forces, enrichit le sang de globules rouges et rétablit le sommeil normal. (Succès prouvés.) Plusieurs spécialistes et un professeur honoraire de Paris y sont attachés. Consultations de 8 à 12 et de 1 à 6 heures. Avenue du Roi, 208, Bruxelles-Midi

OCCASIONS SERIEUSES

BIJOUX

Désirez-vous vendre, acheter, échanger des bijoux, or, diamants, argent, objets d'art, etc. adressez-vous en toute confiance à la

MAISON ROUGE

L. BLOCK-JORDENS

15, PETITE RUE AU BEURRE, (Derrière la Bourse, Bruxelles) (2986)

La Situation Financière

Tableau des Valeurs pour lesquelles il y a des demandes d'achat ou de vente (*)

VALEURS BELGES

Fonds d'Etats-Villes	Achet.	Vend.
Rente Belge 3 %	68 00	69 00
Bons du Trésor 4 % 1917	98 50	99 50
Annuités 3 %	74 50	76 50
Communal 3 %	73 00	. .
Communal 3 % 1861	112 50	. .
Communal 3 % 1868	92 50	. .
Vicinaux 3 %	73 00	74 00
Vicinaux 2 1/2 % 1885	91 00	94 50
Congo 4 % 1906	79 00	80 50
Lots Congo	72 00	75 00
Anvers (Prov.) 3 %	F. O.	
Flandre Occident. (Pro.) 3 %	F. O.	F. O.
Flandre Orientale (Prov.) 2 ½ %	F. O.	.
Hainaut (Prov.) 4 ½ %	F. O.	F. O.
Hainaut (Prov.) 3 ½ %	F. O.	
Anderlecht 3 ½ %	F. O	F. O.
Lots Anvers 1903	66 00	67 50
Lots Anvers 1887	76 00	77 50
Blankenberghe 1893 3 %	F. O	73 00
Bruges 1904 3 %	F. O.	
Lots Bruxelles 1905	65 00	66 50
Lots Bruxelles 1902	76 50	77 75
Lots Bruxelles Maritime	59 00	61 00
Charleroi 1905 3 %	F. O	F. O.
Gand 1914 4 %	445 00	.
Gand 1896	61 00	
Ixelles 1894	70 00	73 00
Ixelles 1897 3 %	F. O.	. .
Ixelles 1908 3 ½ %	F. O.	.
Laeken 1895 3 %	F. O.	75 00
Laeken 1902	.	73 00
Laeken 1905 3 %	F. O.	73 00
Liége 1860	117 50	
Liége 1897	60 00	62 00
Lots Liége 1905	61 50	.
Liége Bons de Caisse 3.60 %	.	99 50
Malines 1895 3 %	F. O	
Ostende 1898		59 00
Saint-Gilles 1894 3 %	F. O.	
Saint-Gilles 1904 3 %	F. O.	F. O
Saint-Josse 1894 3 %	F. O.	73 00
Lots Schaerbeek 1897	.	59 00
Schaerbeek 1894 3 %	F. O	73 00
Banques		
Banque d'Anvers	1810 00	1835 00
Banque Belge de Pr. Fonciers	1010 00	. .
Banque Belge P. F. obl. 5 %	457 50	470 00
Banque Bruxelles act.	785 00	800 00
Banque Centrale	420 00	435 00
Banque Coloniale cap.	15 00	. .
Banque des Flandres	1000 00	1050 00
Banque Nationale	3200 00	3300 00
Banque Outremer cap.	410 00	420 00
Banque Outremer div.	82 50	90 00
Caisse de Reports act.	F. O.	F. O.
Caisse de Reports obl.	F. O.	.
Crédit Anversois	F. O.	F. O
Crédit Fonc. Sud-Amér. 5 %	457 50	470 00
Créd. Fonc. Sud-Amér. 6 %	1010 00	1025 00
Crédit Génér. Liégeois 4 % obl.	910 00	
Crédit Génér. Liégeois act.	.	420 00
Crédit National Industriel priv.	237 50	.
Crédit National Industriel ord.	235 00	.
Crédit National Industriel fond.	3400 00	3550 00
Société Générale (ex-c.) p. rés.	5250 00	
Caisse Propriétaires 4 1/2 %	. .	375 00
Caisse Propriétaires 4 %	.	327 50
Industr. et Pastorale 5 %	460 00	462 50
Industr. et Pastorale 6 %	1010 00	. .
Chemins de fer et Tramways		
Ans-Oreye	130 00	F. O.
Aux. Chem. Brésil 4 % obl.	.	320 00
Chem. de fer Congo 4 ½ %	450 00	. .
Chemin Congo 5 % obl.	470 00	.
Chem. Fer Congo fond.	2200 00	2300 00
Grands Lacs act.	235 00	250 00
Voies Ferrées jouiss.	.	225 00
Welkenraedt 3 %	340 00	. .
Tramways Anvers 4 % obl.	455 00	. .
Tramways Anvers cap.	132 50	140 00
Tramways Anvers fond.	. .	
Tramways Anvers div.	.	55 00
Bangkok cap.	100 00	110 00
Bangkok div.	. .	80 00
Tramw. Barcelonna cap.	225 00	. .

	Achet.	Vend.
Tramw. Barcelone fond.	1065 00	1100 00
Bialystock jouiss.		25 00
Bilbao cap.	90 00	
Tramw. Bruxellois div.		835 00
Tramw. Buenos-Ayres, bons 6 %	504 00	507 00
Tramw. Buenos-Ayres 4 % obl.	425 00	. .
Tramw. Buenos-Ayres cap.	90 00	92 00
Tr. Buenos-Ayres div.	.	35 60
Bukarest div.	.	5 00
Tr. Dunkerque-Calais	F. O.	
Tramways du Caire jouiss.		430 00
Economiques 4% 1909 obl.	450 00	455 0
Economiques	45 00	465 00
Tramw. Electr. Espagne cap.	115 00	122 50
Tramway Electr. Espagne div.	44 00	.
Tr. Electr. Espagne fond.	1070 00	1090 00
Electr. Espagne oblig.	450 00	
Florentina obl.		430 00
Tr. de Gand cap.	.	120 00
Tr. de Gand div.	.	55 00
Tramw. de Kiew cap.		.
Tramw. Kiew obl.	400 00	.
Tramw. Liége-Seraing 4 % obl.	440 00	.
Tramw. Livourne 4 %	400 00	410 00
Madrid-Espagne priv.	200 00	F. O.
Madrid-Espagne ord.	70 00	F. O.
Tramw. Mutuelle obl. 4 %	420 00	.
Tramw. Mutuelle div.	F. O.	F. O.
Tramw. Odessa 4 1/2 %	.	450 00
Tr. Odessa 4 ½ janv.-juill. obl.	.	430 00
Tr. de Palerme oblig.	.	300 00
Tramw. Pays Charleroi 4 % obl.	400 00	. .
Tramw. Railw. Electr. cap.	.	580 00
Tramw. Railw. et Electr. div.	.	580 00
Tramw. Rosario obl.	.	F. O.
Tr. de Rosario cap.	75 00	100 00
Tramw. Rotterdam cap.	82 50	90 00
Rotterdam div.	20 00	.
Tramw. Rotterdam obl.	410 00	.
Secondaires cap.	400 00	410 00
Tramw. en Russie 4 1/2 % obl.		425 00
Tramw. et El. en Russie div.		F. O.
Tramways Secondaires 4 % obl.	455 00	.
Tr. Secondaires act.	400 00	.
Tramways et Electr. ord.	F. O.	.
Tramways Turin 4 % obl.	427 50	.
Financ. de Transports	.	955 00
Tr. de Vérone divid.	F. O.	F. O.
Métallurgie		
Aciéries Allard	.	F. O.
Alliance (Forges) act.	560 00	.
Angleur 5 % act.	540 00	.
Ateliers Paris divid.	29 00	.
Atel. du Thiriaux act.	288 00	
Atel. du Thiriaux obl.		
Aumetz-la-Paix 4 1/2 % obl.	.	442 50
Aumetz-la-Paix 5 % obl.	.	452 50
Aumetz-la-Paix act.	585 00	605 00
Baume (Laminoir) act.	170 00	F. O.
Baume (Laminoir) 4 % obl.	.	480 00
Baume-Marpent cap.	.	1300 00
Bonehill	.	110 00
Cartouch. Russo-Belges div.	42 00	47 00
Cockerill	960 00	990 00
Email. de Gosselies cap.	.	130 00
Energie	115 00	F. O.
Espérance-Longdoz 4 1/2 % obl.	420 00	.
Espérance-Longdoz act.	315 00	.
Fabrique de fer	950 00	.
Hemixem (cuivres et pr. chim.)	F. O.	
Jumet (Forges)	18 00	F. O.
La Louvière Hauts-Fourneaux	125 00	F. O.
La Croyère Lam. priv.	120 00	F. O.
La Croyère Lam. ord.	60 00	F. O.
Léonard Giot 4 ½ % obl.	.	460 00
Léonart Giot obl.	.	F. O.
Marais (Lamin.) 4 ½ % obl.	465 00	.
Marais (Lamin.) act.	510 00	.
Métallurg. Est. Donetz priv.	280 00	F. O.
Estampe Donetz cap.	145 00	150 00
Métall. Est. Donetz div.	260 00	270 00
Métall. Hainaut 4 % obl.	.	450 00
Métall. Hainaut act.	75 00	. .
Minerva	170 00	.
Monceau-St-Fiacre 4 1/2 % obl.	.	325 00
Monceau-St-Fiacre cap.	.	150 00

	Achet.	Vend.
Monceau ord.	. .	80 00
Olkovata cap	155 00	165 00
Olkonala jouiss.	.	.
Ougrée-Marihaye act	885 00	890 00
Pieper (Etabl.) obl.	.	290 00
Providence Belge 4 % obl	440 00	.
Providence Belge act	.	2025 00
Providence Russe 5 %	.	475 00
Providence Russe C	. .	170 00
Providence Russe B	. .	450 00
Ragheno act.	F. O.	F. O.
Ragheno obl.	F. O.	F. O.
St-Victor priv.	15 00	F. O.
St-Victor ord.	5 00	F. O.
Taretzkole	.	F. O.
Thy-le-Château	1875 00	1900 00
Tôl. de Konstantinowka jouiss.	325 00	1950 00
Toula (Lam.) div.	135 00	145 00
Toula (Lam.) cap.	.	810 00
Trust Métall.	190 00	F. O.
Union des Aciéries	53 00	F. O.
Wattelar Francq cap.	23 00	F. O.
Wattelar Francq fond.		F. O.
Charbonnages		
Anderlues	745 00	
Ans Rocour 5 % obl.	.	475 00
Abhooz	520 00	550 00
Arbre Saint-Michel act.	.	300 00
Biélala	11 50	13 00
Bois d'Avroy		700 00
Bois de St-Ghislain pr.	75 00	. .
Bois de St-Ghislain ord.	25 00	.
Bonne Espérance Batterie	3800 00	
Bonne-Fin	.	625 00
Carabinier	.	640 00
Centre du Donets	145 50	
Centre de Jumet	1450 00	.
Charbons Belges cap	275 00	. .
Charb. du Hainaut	840 00	.
Concorde	1200 00	.
Couchant Flénu	.	30 00
Courcelles-Nord	1760 00	.
Espérance Bonne-Fortune	460 00	.
Est de Liége	770 00	.
Fontaine-l'Evêque	2850 00	.
Forte-Taille	.	617 50
Fours à Coke Fr.-B. (s. Piette)	F. O.	F. O.
Gosson	1700 00	1800 00
Gouffre	.	1420 00
Grande Machine	1300 00	.
Gossondarieff-Balrak fond.	105 00	.
Grand-Buisson	1550 00	1600 00
Grande-Machine	1500 00	.
Hasard	.	680 00
Ham-sur-Sambre	290 00	310 00
Houillères-Unies 4 1/2 % obl.	. .	450 00
Houil. Unies act.	. .	530 00
Hyon Ciply	. .	.
Kessales	.	1250 00
La Haye act.	.	315 00
La Louvière et Sars act.	.	220 00
Laura cap.	1225 00	.
Laura div.	600 00	.
Marcinelle-Nord	430 00	.
Mariemont act.	1980 00	F. O.
Maurage act	1475 00	.
Monceau-Bayemont	100 00	115 00
Nord Flénu priv.	160 00	.
Nord Flénu ord.	80 00	.
Nord-Gilly	2500 00	2600 00
Prokorow ord.	165 00	.
Patience	540 00	555 00
Petit Try	1050 00	.
Petite Bacnure	1370 00	.
Quatre Jean	400 00	.
Strépy-Bracquegnies act.	1500 00	.
Tries-Kaisia	1090 00	.
Unis-Ouest Mons act.	740 00	.
Varvaropol part	610 00	.
Willem-Sophia	435 00	.
Zincs		
Austro-Belge act.	240 00	.
Bacarès Almeria	.	64 00
Nitrates cap.	70 00	75 00
Nébida	140 00	.

	Achet.	Vend.
Nouvelle-Montagne 4 1/2 % obl.	. .	480 00
Nouv. Montagne act.	300 00	. .
Overpelt cap.	700 00	. .
Rouina	F. O.	F. O.
Vieille Montagne	780 00	800 00
Glaces-Verreries		
Glaces d'Auvelais 4 % obl.	430 00	.
Glaces de Bohême 4 1/2 %	.	465 00
Glaces de Charleroi 4 1/2 % obl.	445 00	.
Glac. du Midi de la Russie	. .	975 00
Glac. Nation. Belges 4 % obl.	.	475 00
Verreries Donetz	255 00	. .
Eau-Eclairage		
Eaux San Antonio cap.	55 00	80 00
Eaux San Antonio div.	12 50	. .
Auxiliaire d'Entr. Electr priv.	460 00	.
Auxiliaire d'Entr. Electr. ord.	.	160 00
Eclair. St-Pétersb. 4 1/2 % obl.	430 00	450 00
Eclair. St-Pétersbourg ord.	.	700 00
Ecl. St-Pétersbourg priv.	390 00	. .
Electr. Anversoise cap.	295 00	310 00
Electr. Anversoise obl	415 00	.
Electr. du Brabant 4 ½ obl.	.	445 00
Electr. Escaut cap.	115 00	125 00
Electr. Escaut div	85 00	100 00
Electricité et Hydraul. ord.	F. O.	
Electr. et Hydraul. pr.	. .	100 00
Electr. Odessa cap		135 00
Electr. Odessa ord		95 00
Electr. Sofia priv	.	640 00
Electr. Sofia ord	.	700 00
Textiles-Constructions		
Coton. du Rouvray priv	125 00	F. O.
Kostroma priv.	122 50	. .
Kostroma ord.	12 50	. .
Lainière Barcelonaise	65 00	.
Loth jouiss.	.	40 00
Stalle act	F. O	F. O.
Tissage Hauseur	. .	F. O.
Cim. Europe Orient. cap	.	. .
Cim. Europe Orient. jouiss	.	.
Cim. Cronfesta priv	50 50	.
Ciments Liégeois	F. O.	F. O
Ciments North	.	195 00
Ciments de Visé	F. O.	F. O.
Quenast	2450 00	.
Produits Chimiques de Haeren	190 00	. .
Coloniales		
Batangara	.	.
Belgo-Katanga div.	87 50	70 00
Belgo-Katanga cap.	.	70 00
Bruxell. Cult. Java fond	F. O.	F. O.
Delhi Moeda	100 00	130 00
Delhi Moeda div.	.	80 00
Commerce au Congo	.	3000 00
Comm. et Min. au Congo cap.	32 50	.
Comp. Congo Belge	F. O.	F. O.
Comptoir Comm. Congol. part	12 00	.
Confina cap	27 50	.
Fauconnier Posth act	245 00	.
Fauconnier fond.	185 00	.
Federated cap.	540 00	F. O.
Galang Besar	3 25	.
Kalitengah	8 00	10 00
Hévéa	45 00	.
Huileries de Sumatra	F. O.	.
Huileries de Sumatra fond.	F. O.	.
Plantat. Hallet	.	145 00
Kasai part	56 00	80 00
Katanga ord.	1990 00	F. O.
Kuala Lumpur act	122 00	127 50
Lomami ord.	152 50	.
Luki	9 00	.
Plantat. Mopoli fond.	F. O	480 00
Plantat. Annamites	.	105 00
Plantat. Lacourt fond.	350 00	.
Plant. Lacourt cap.	275 00	290 00
Sennah Rubber	43 00	49 00
Simkat cap.	. .	92 50
Simkat div.	. .	360 00
Soengei-Lipoet	280 00	285 00
Selangor	190 00	195 00
Semadam Cult.	.	100 00
Semadam Cult. fond.	.	250 00
Union Minière act.	1190 00	. .
Union div.	1145 00	. .

Divers	Achet.	Vend.
Astra-Romana act.	. .	1000 00
Belgo-Canad. Pulp 5 1/2 % obl.	.	495 00
Canadian Pulp privil.	.	330 00
Belgo-Canadian Pulp div.	175 00	. .
Belgo-Canadian Pulp. ord.	590 00	.
Bougies de la Cour priv.	.	750 00
Bougies de la Cour ord.	810 00	
Brasser. de l'Etoile cap.	24 00	25 50
Brasseries de Haecht	F. O.	180 00
Courrois Lechat	F. O.	F. O.
Grand Bazar	310 00	
Grosnyi 5 % coup. att. obl.	497 50	F. O.
Grosnyi priv.	2650 00	2725 00
Grosnyi ord.	2500 00	2600 00
Boryslaw cap.	80 00	. .
Boryslaw div.	110 00	. .

	Achet.	Vend.
Moulins des 3 Fontaines jouiss.	660 00	. .
Minoteries	1000 00	F. O.
Minoteries 4 ½ oblig.	465 00	
Papet. de Ruyscher priv.	.	420 00
Pétroles Californie cap.	. .	F. O.
Pétroles Californie fond.	. .	F. O.
Pétroles Nafta divid.	. .	245 00
Pétroles Tustanowice	. .	. .
Produits du Liége jouiss.	20 00	. .
Soie de Tubize pr.	. .	F. O.
Sucrière Européenne cap.	. .	27 50
Sucrer. Pontelongo 5 %	. .	445 00
Sucrer. en Roumanie ord.	. .	800 00
Sucrer. en Roumanie 5 % obl.	480 00	455 00
Sucrer. Routschouk cap.		885 00
Sucr. de Pontelongo ord.	330 00	. 00
Sucrerie St-Jean	. .	. .
Sucrerie St-Jean fond.	27 50	. .

VALEURS ÉTRANGÈRES

	Achet.	Vend.
Allemagne		
Barmen Elberf., ex-c. obl.	365 00	.
Dahlbusch 1914 att.	.	770 00
Zincs de Silésie	960 00	. .
Angleterre		
Kaiping act	44 00	. .
Kaiping 6 %	497 50	502 50
Nitrate Railw. (t. de 10) act	820 00	. .
Rand-Mines talon att.	135 .	140 00
Rio-Tinto		1900 00
Tanganyika (coup. att.)	170 00	175 00
Argentine		
Rente 5 % 1887 (Mark)	93 50	95 00
Rente 4 1/2 % 1887 Intér.	92 25	94 00
Rente 4 1/2 % 1911 Intér.	92 25	94 00
Rente 4 1/2 % 1888 Extér.	91 50	93 75
Argentin 1900	75 00	76 00
Cédules (L.)	F. O.	105 00
Cédules (H)	F. O.	
Cédules Nouvelles	103 50	104 75
Buenos-Ayres 5 % 1906	79 00	80 00
Buenos-Ayres 1910	81 00	82 00
Autriche-Hongrie		
Magyar. jouiss.	F. O.	F. O.
Magyar prior.	F. O.	F. O.
Brésil		
Brésil 1910	60 00	62 00
Rente 4 % 1888	61 50	63 00
Rente 4 1/2 %		69 50
Rente 4 % Rescision	61 75	63 00
Brésil funding 1915 scripto	86 00	88 00
Nord-Ouest Brésil 5 % obl.	.	100 00
Para Belem 5 %		. .
Canada		
Barcelona Traction 5 % obl	220 00	225 00
Barcelona Tr. act.	.	61 00
Brazilian Traction	310 00	330 00
Madeira-Mamoré 6 %	.	.
Mexico Tram	267 00	275 00
Rio Light [illegible] obl	375 00	385 00
Républ. St-Domingue		
Dominicain 5 %	107 50	109 00
Chili		
Emprunt 5 % 1911	91 00	F. O.
Egypte		
Agricole et Industr. 5 % obl.		180 00
Egyptian Entr. devel. div.	. .	30 00
Héliopolis cap.	100 00	110 00
Héliopolis divid.	120 00	. .
Espagne		
Central Catalan (var).	115 50	120 00
Nord Espagne 1re obl. 3 %	360 00	370 00
Nord-Espagne fond.	120 00	.
Pampelune Sp. obl 3 %	340 00	. .
Real Badajos obl. 3 %	527 50	. .
[illegible] act.	590 00	. .
Madrid-Villa-Prado (petite)	.	F. O.

	Achet.	Vend.
Rajah	890 00	900 00
Saragosse act.	410 00	
Saragosse, 1re obl.	. .	365 00
France		
Canal de Sambre à l'Oise	220 00	. .
Dyle et Bacalan ord.	115 00	F. O.
Economiques Nord prior.	. .	825 00
Economiques Nord fond.	. .	1600 00
Métropolitain act.	425 00	
Parisienne parts	. .	255 00
Platine (Cie Industrielle)	500 00	F. O.
Tôleries de Louvroil	. .	380 00
Etats-Unis		
Brazil Railway 4 1/2 % obl.	. .	180 00
Cuba 5 %	100 00	102 00
Porto-Rico	107 50	. .
Japon		
Japon 4 % 1899	77 00	79 00
Japon 4 1/2 % 1905	94 00	F. O.
Japon Rails	104 50	F. O.
Italie		
Ligure Toscana act.	250 00	260 00
Luxembourg		
Burbach Eich 5 % obl.	492 50	. .
Burbach Eich 5 % obl.	475 00	.
Burbach act.	1460 00	1500 00
Prince-Henri 5 % obl.	380 00	. .
Prince-Henri act.	540 00	. .
Guillaume Luxembourg	372 50	. .
Mexique		
Rente 3 %	. .	20 50
Norvège		
Norwégienne de l'Azote	340 00	. .
Roumanie		
Roumain 4 % 1894	78 00	80 00
Rente 5 %	89 50	F. O.
Bucarest 4 1/2	83 00	F. O.
Russie		
Russe 1867/69	80 00	82 00
Rente 5 % 1906	90 00	92 00
Rente 4 % 1889	74 00	76 00
Rente 4 1/2 % 1909	90 00	.
Russe 4 % 1880	74 00	76 00
Dnièprovienne act.	. .	2550 00
Glaces Belgo-Russes	100 00	105 05
Kolomna		40000
Métall. Russo-Belge	1510 00	.
Tann. de l'Asof	1225 00	F. O.
Taganrog	890 00	.
Turquie		
Rente Unifiée	56 00	. .
Uruguay		
Rente 3 1/2 % 1891	68 00	70 00
Rente (cédules)	95 00	97 00
Venezuela		
Emprunt 3 %	56 00	57 00

(*) Ce tableau mis à jour paraît le dimanche, le mardi et le jeudi.

Pour toute proposition de transaction relative aux valeurs mentionnées dans le tableau ci-dessus, nos lecteurs sont priés de s'adresser au DEPARTEMENT FINANCIER du « MESSAGER DE BRUXELLES », 45, Marché-aux-Poulets, à Bruxelles. (Bureau ouvert tous les jours de Bourse, de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2, et facultativement de 5 à 6 heures

F. O. — Faire offre.

Vous n'aurez **JAMAIS DU BEAU LINGE**
que si vous employez
le Savon Mou Spécial Supérieur

"ESPANA,,

Garanti exempt de tout produit nuisible. **NETTOIE**, mais n'attaque pas le linge
C'est le moins cher parce que c'est le meilleur et le plus avantageux
SAVONS GENRE "MARSEILLE,, — SAVONS EN BRIQUES "PANAMA,,
Pour le gros et Comités d'Alimentation : *JAIME MIR*, 99, Boulevard Anspach, 99, BRUXELLES

Le Messager de Bruxelles

Tarif de Publicité

Annonces, 4me page, fr. 0.25 la ligne
Réclames, 3me page, fr. 0.50
Texte, 3me page, fr. 0.75
Faits-Divers, fr. 1.50
Nouvelles, 2me page, fr. 3.00
Nouvelles, 1re page, fr. 5.00
Nécrologies, fr. 1.50
Judiciaires, fr. 0.50
Sports, fr. 1.00
Publicité financière : à forfait

COURRIER DES THÉATRES

(Communiqués)

GAITE

Les maris embrassent leurs femmes : voilà le bonheur, mesdames. Est-il plus douce morale à entendre? Aussi chacun va-t-il applaudir la délicieuse comédie de M. Francis de Croisset, jouée d'impeccable façon par les artistes de la Gaité, Mme Rachel et M. Léon Berryer en tête de leur incomparable phalange. Jeudi, à 4 h., matinée du « Bonheur, Mesdames ».

**

Le prochain Samedi de Madame réunira à l'affiche les noms de Mlle Yvonne Georges, qui parlera des « Histoires de Femmes », ceux de Mlle Georgette Méry et M. Darman. Mlle Yvonne Georges et M. Paul de Lersy interpréteront « Au bout du fil ». Tout cela formera une matinée en tous points délicieuse.

FOLIES BERGERE

Le « Grand Mogol » compte aujourd'hui jeudi dix-neuf représentations et son succès ne s'est pas ralenti un seul instant.

Aujourd'hui jeudi, en matinée et pour la dernière fois, « Le Petit Chaperon Rouge », qui fera place à la « Fée Carabasse », grande féerie.

LA CIGALE

Cet après-midi, à 4 h., « Les Petites Brebis » passeront en matinée avec l'excellente interprétation qui en assure de plus en plus le succès : Mmes Villorban, Rouma, Mirande, Mercia et MM. André Hass, de Parenty, Prégal, Henriot, etc.

MOLIERE

Depuis la première représentation de « Le Cœur dispose », la charmante comédie de Francis de Croisset, la salle du théâtre de la rue du Bastion n'a pas désempli et chaque soir l'excellente troupe de M. Delferrière obtient un succès énorme.

Location tous les jours de 11 à 8 h.

Cycle Molière. — Pour rappel aujourd'hui jeudi, à 4 h. précises, deuxième de « L'Ecole des Femmes » et la « Critique de l'Ecole des Femmes » par la Compagnie dramatique belge.

CONCERT DES 3 FOLIES
Danses à 8 heures. — Attractions
22, rue des Chartreux, 22, Bourse. (3091)

THEATRE DE LA BOURSE

Direction artistique : Angèle Van Loo.

L'indisposition d'un artiste, M. Goba, chargé d'interpréter le rôle d'Orlando, a obligé la direction du théâtre de la Bourse à remettre la première de « Boccace » à ce soir. Cette opérette a été montée avec un soin particulier : les chœurs, le ballet, les costumes, les décors, sont dignes des plus grands théâtres. Tous les amateurs de beaux spectacles seront ce soir au théâtre de la Bourse.

SCALA

En matinée à 4 h. et le soir à 8 h. 3/4, aujourd'hui jeudi, à la Scala, « La Revue », dans sa version primitive.

Demain vendredi, première représentation des scènes nouvelles. Rappelons que la location est ouverte de 11 h. du matin à 8 h. du soir.

WINTER-PALACE

Le « Baron Vadrouille » est indiscutablement le plus grand succès de la saison. Tout le monde veut voir cette amusante opérette et ceux qui l'ont vue retournent la revoir. Ce jeudi, matinée à 4 heures.

VARIA

A l'occasion de l'inauguration des embellissements apportés à la salle et de l'ouverture de la jolie tabagie annexée au théâtre, la direction a élaboré pour samedi un programme de tout premier choix, composé d'attractions qui, pour la plupart, n'ont passé encore sur aucune scène de music-hall à Bruxelles.

VIEUX-BRUXELLES

Le succès remporté mercredi soir au Vieux Bruxelles par « Les Saltimbanques » a été triomphal et le public n'a pas ménagé ses applaudissements : Mmes Vignola et Ramberty, MM. Loriaux, Dupuis, De Raeve, Roels, tous furent parfaits. Quant à la nouvelle salle, luxueuse et confortable, elle a ébloui le nombreux public qui avait tenu à assister à cette première sensationnelle.

Avis de Sociétés

CHEMINS DE FER ET TRAMWAYS EN PERSE
(Société anonyme)

Messieurs les actionnaires sont avisés que l'assemblée générale annuelle du 12 juin 1915, qui n'a pu avoir lieu à cette date pour cause de force majeure, sera tenue le samedi 25 mars courant à 3 h. 1/2 de relevée, au siège social, 61, rue de la Victoire, à Saint-Gilles. (Bruxelles).

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports sur l'exercice 1914 ;
2. Bilan et compte de profits et pertes du dit exercice ;
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires ;
4. Elections statutaires (art. 14 et 23).

Pour pouvoir prendre part valablement à cette assemblée, MM. les actionnaires sont invités à se conformer aux prescriptions de l'art. 29 des statuts sociaux.

(3100) Le Conseil d'administration.

COMPTOIR DES PRODUITS COLONIAUX
Société anonyme
ANVERS

Nous avons l'honneur de convoquer MM. les actionnaires à l'assemblée générale annuelle qui se réunira au siège social, rue Arenberg, 21, à Anvers, le lundi 3 avril 1916, à 11 heures.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires ;
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes de l'exercice 1915 ;
3. Décharge aux administrateurs et commissaires;
4. Nomination de deux administrateurs et d'un commissaire, sortants et rééligibles.

Pour assister à cette assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer à l'art. 41 des statuts.

Les actions devront être déposées au siège social, rue Arenberg, 21, Anvers. (3168)

COMPAGNIE ITALO-BELGE DES TRAMWAYS ELECTRIQUES DE VERONE (VILLE).
Société anonyme
Siège social : 23, rue Royale, à Bruxelles

MM. les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social, le mardi 28 mars 1916, à 3 heures de relevée.

ORDRE DU JOUR :

1. Communication concernant l'établissement des bilans des exercices 1914 et 1915 ;
2. Nominations statutaires.

Pour assister à l'assemblée, MM. les actionnaires devront se conformer à l'art. 42 des statuts. Le dépôt des titres devra se faire :

Au siège social, 23, rue Royale, à Bruxelles ;

A la Banque de Paris et des Pays-Bas, rue des Colonies, à Bruxelles ;

A la Banque Internationale de Bruxelles, 27, avenue des Arts, à Bruxelles. (3191)

TRAMWAYS D'ASTRAKHAN
(Société anonyme)
Siège social : 91, rue de l'Enseignement, Bruxelles

MM. les actionnaires de la Société anonyme des Tramways d'Astrakhan sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mercredi 5 avril 1916, à 2 h. 1/2 de relevée, au siège social.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires sur l'exercice écoulé ;
2. Bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 1915 ;
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires ;
4. Nominations dans les conseils ;
5. Tirage au sort d'obligations à rembourser ;
6. Amortissement d'actions privilégiées;
7. Divers.

Pour assister à l'assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 37 des statuts.

Les dépôts d'actions sont reçus :

A Bruxelles, chez M. E.-L.-J. Empain, banquier, 95, rue de l'Enseignement. (3112)

SOCIETE ANONYME DU PONT Vve VAN EMSOHODT, A BOOM

Lundi 3 avril, à 5 heures de relevée, assemblée générale annuelle, Champ Vléminckx, 30, à Anvers, pour la reddition des comptes de l'exercice 1915 et la nomination d'un membre de la commission administrative. Les pièces seront déposées à partir du 16 mars. (5113)

COMPAGNIE DES CIMENTS PORTLAND DE VAULX ET ANTOING
Société anonyme à Vaulx-lez-Tournai

Messieurs les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le vendredi 24 mars 1916, à 4 heures, à l'Hôtel des Neuf Provinces, à Tournai.

ORDRE DU JOUR :

Rapports ; bilans et comptes de profits et pertes : exercices 1914 et 1915 ; Ratification ; décharge à donner aux administrateurs et commissaires ; nominations statutaires ; communications diverses.

Pour être admis à l'assemblée générale, les actionnaires sont tenus de se conformer aux prescriptions de l'article 23 des statuts et de déposer, le cas échéant, leurs titres au siège social, cinq jours au moins avant l'assemblée générale.

CAPITAUX

PRETS HYPOTHECAIRES, ACHATS, CREANCES HYP., RENTES VIAGERES, ASSUR., CAISSE PATRONALE, 67, RUE DE LA REGENCE, BRUXELLES (1732)

PRETS dep. 5 %, sur hypoth., succ., nues-prop., usuf., etc. Aucun frais d'avance. Detiège, 147, boulevard du Nord. De 11 à 1 h. et de 5 à 6 h. (3040)

FONDS PUBLICS
Compte — Chèques — Coupons
Chèques et encaissements pour pays autorisés.
CAISSE D'EPARGNE 4 % PAR AN
Retrait sans préavis
BANQUE NÉERLANDAISE D'ASSURANCES
(Société anonyme)
40, Place de Brouckère

DEMANDES D'EMPLOI

M. éprouvé, gr. expér. ch. occup., cond. mod., tous trav. bur., traduct., compt., bilans, invent., etc. A. Z. bur. journal.

JEUNE pers. ch. place caissière ou aide compt. Ecr. M. Z. 47, bur. du j.

FEMME ch. journée ou quart. à faire. Ecr. 14, r. du Chasseur, F. T.

JEUNE FILLE 20 a. ch. pl. fille quart. ou femme chambre. Bonnes référ. 2, r. Léon Cuissez, Ixelles.

ENSEIGNEMENT

MONSIEUR instruit, connais. parfait plus. langues, demande emploi quelc. Ecr. bur. du journ. init. C. H. 20. (2960)

LOCATIONS DIVERSES

MAISON meubl. à remettre ou chambres à couch. à vendre, r. Chemin de Fer, 8. (6082)

BEL APPART. garni prem. étage, 8 pl., 106, r. Jourdan, s'adr. même rue, 129. (3129)

POUR cause de santé à remettre magas. *Modes et Fournitures.* Bonne client., petit loyer, 127, r. de la Victoire.

A LOUER beau petit appartem. garni, cuis., salle à mang., ch. à c. sq. Marguerite, 18. (2998)

UCCLE. — A vendre ou à louer belle maison mod., 12 pl., 2 jard., s. électr., ins. s. de bains, situé 40, r. Henri Vanzuilen. Pour cond. s'adr. 199, boul. du Hainaut.

SUPERBE LOCAL p dépôt bicyclettes disponible dans quart. riche, situat. avantageuse. Ecr. G. B. bur. Arm. Montagne H. Poingères, 58 (6372)

CAUSE DEPART 11,500 mais. rentier, jardin, et tuation saine, agréable, 21 r. Beeckman, Uccle-Centre. (5107)

APPART. à louer, 4 pl., 1 mans., gaz, eau, électricité, 55 fr. 6-8, rue du Lombard. (6049)

UCCLE. A louer belle pet. mais. avec jardin, 886, chaussée d'Alsemberg. (6087)

A VENDRE maison commerce 1 étage, sit. Brux. Centre rapp. 8 % Rép. A. B. V. bur. du journ., M. aux Poulets. (6041)

ANNONCES DIVERSES

ALIMENTATION
Union Commerciale
127, r. Brabant
désire recevoir offres par écrit seulement pour savons de toilette et autres, sardines et 1e produits alimentaires. *Si pas première mais, s'abstenir.* (2060)

MESDAMES
J'entreprends complet dernier chic à façon (25 fr.), avenue Duspéciaux, 69. (6069)

ON CHERCHE se mettre en rapp. avec pers. hon. pour lancer affaire avantageuse. Pet. cap. nécessaire. A. B. E. 42, bur. journ. (3608)

TAILLEUR 1er ordre, pr homme, entrep. cost., rép. Prix mod. Très soigné. Thibaut, rue Vanderhaegen, 15, Bruxelles. (6041)

57, Rue WITTMAN, Sch., app. quart. prix tr. mod. pl. b. mais. à vendre en pay. 20 ans le loyer. A vend. d'occ. voiture malad. et matelas en laine. (6067)

BENEFICES fac. offerts à M. ou dame dist. ayant relat. haute société. Tr. sérieux. Ecr. S. V M. bur. journ. (6111)

BEAU SAL. Louis XIV et Louis XV non garni à vendre d'occas. Prendre adr. bureau journal. (5190)

15 LITRES vieille huile de lin à vendre. Prendre adr. bureau journal. (5119)

ON DES. repr. ou s'intér. aff. com. ou ind. bénéfices prouvés par comptabilité. Ecr. bur. journ. H. V. (3079)

HAUTBOIS tout neuf syst. Boem, méth. Brod et access. de La Fayette. Val. 240 fr. à v. 190 fr. Cornél's, 048, r. du Progrès. (5141)

J. HOMME belge, ex. fam. tr. sér. voudr. conn. M. honorab. com. comp. dés. S. J. bur. j. (5112)

ON DESIRE entrer relations avec pers. conn. une bonne fabrication de cirage. Ecr. G. B. b. du journal. (6102)

ON DESIRE acheter d'occasion broch. théâtrales. Ecr. B. K. 4, bur. journal. (2771)

EXCELLENTS clapiers et niches à vendre, parf état, pr. nanfs. H. Z. 3 bur. journal.

ALIMENTATION, SAVONS, etc. — Pers. solvable disposant magasin dem. dépôt de fab. réf. E. L., rue de la Chaussée, 28, Mons. (6060)

A VENDRE
la collection des
22 Cartes Géographiques du Théâtre de la Guerre
parues dans le « Messager de Bruxelles », fr. 1.50, franco fr. 1.85. Bur. du journal, 45, Marché-aux-Poulets.
AVIS AUX COLPORTEURS
Stock de cartes géographiques du théâtre de la guerre (autorisées) à céder dans de bonnes conditions. 45, Marché-aux-Poulets.

DISPONIBLES :
SEL fin 0.0 raffiné spécial pour beurre de soude
89, RUE VAN ARTEVELDE. (3181)

Je suis acheteur de
SULFATE DE SOUDE
pour verreries
PAR GRANDE QUANTITE
FAIRE OFFRES :
72, rue des Palais, 72
BRUXELLES 3194

J'ACHÈTE
Sacs tous genres, neufs, usagés
89, RUE VAN ARTEVELDE, 89
BRUXELLES (3182)

Papiers de chocol. et tubes de coul. et d'étain vides. Tr. gr. prix. 183, r. Tanneurs. (3141)

Prêts Hypothécaires
Groupe de capitalistes ayant des disponibilités importantes, consentirait prêts hypothécaires. Conditions avantageuses. Ecrire ou s'adresser au bureau du journal. P. K. (2743)

Le Meilleur Savon gras
54, rue des Vierges, 54, Bruxelles. (3193)

PAPETERIES LOUIS PERIN
283, chaussée de Waterloo
32-34, rue des Tongres
178, chaussée d'Alsemberg
37-38, Boulevard Militaire
PAS DE HAUSSE
SUR LES ARTICLES CLASSIQUES
Fardes en papier extra fort, pièce, fr. 2.15.
Cahiers, pièce, fr. 0.25, 0.10, 0.50 et 0.95.
Crayons Gilbert, pièce fr. 0.15.
Assortiment en plumes Perry.
Papier à couvrir, la feuille, fr. 0.05 et 0.06.
Pap. carbone bleu ou noir, la feuille fr. 0.15.
Papier calque, la feuille, fr. 0.15.
Papier buvard, la feuille, fr. 0.15.
Papier damis, la feuille, fr. 0.06 et 0.10
Craie américaine Waltham, la boîte, fr. 1.05.
Craie de couleur Robert, la boîte, fr. 1.50
Gommes à effacer, pièce, fr. 0.10, 0.20 et 0.50.
Nous nous portons en cours de prix des fournitures de bureaux, de dessin et papiers.

Cabinet Robert
Droit civil et commercial
Boulevard de la Senne, 109, Bruxelles
Conseils de droit. Prix : 1 fr.
Entreprise de procès
Rédaction de contrats. (1 à 5 heures)

Pour cause de changement
DE PROPRIETAIRE
Liquidation d'un Stock de Fourrures
Renard Alaska à partir de 45 fr. Renard fumé et blanc à partir de 85 fr. garnit. Skungs long, 2 mètres, 125 fr. étoles et manchons Petits Gris, Putois, Taupe, Colynski, Murmel, la garniture 95 fr.; Manteaux Loutre Astrakan, ... Pelisses d'homme
PRIX DERISOIRES
Arrangements, transformations
58, Boulevard de la Senne
Même maison :
CHARLEROI, 41, r. du Roton. (2174)

Savonnerie du Hainaut
132, Boulevard du Hainaut, 132, Bruxelles
Dépôt à Liège : 91, rue Grétry
Fabrique de savon mou brun. Même consistance que l'ancien. — Savon genre Marseille et genre Sunlight (2348)

Par suite de nombreuses commandes
L'ATELIER DE CONSTRUCTION
EDOUARD VEREYCKEN
7, RUE LE LORRAIN, BRUX.-MAR.
demande un demi-ouvrier menuisier pour la fabrication des caisses d'emballage.

PIANO PLEYEL, 425 fr.
131, avenue de la Toison d'Or, 131. (3059)

Arrondissement de Charleroi
JOURNAUX
On demande de bons vendeurs et dépositaires de journaux pour toutes les communes du Bassin de Charleroi.
PUBLICITE
De bons courtiers en annonces sont demandés. Pas d'aptitudes spéciales. Bonnes commissions. S'adresser : Bureau du **MESSAGER DE BRUXELLES**, concessionnaire exclusif pour tout l'arrondissement de Charleroi, 8, rue de Beaumont, Charleroi. (3177)

ALUMINIUM ET MERCURE
Très gros prix. 183, r. des Tanneurs. (3160)

SAVON VERT EXTRA
qualité incomparable, bel aspect, pur, gras, solide, de bonne conservation, naturel, sans gélatine ni matière nocive, inoffensif pour les mains, s'étend bien sur le linge, **le blanchit**, ne l'abîme pas, réunit toutes les qualités des anciens savons.
Maison de toute confiance
COMPTOIR GENERAL BELGE
Rue des Vierges, 54, Bruxelles
NE PAS CONFONDRE NOS SAVONS avec la mélasse innommable lancée sur le marché par des savonniers d'occasion **souvent sans scrupule.** (3139)
Prix unique : **fr. 1.80** le kilo. Cuvelles de **25 et 12 1/2 kilos.**

J'achète au plus haut prix
BIJOUX, OR, PIERRES FINES, ARGENT, OBJETS DE VALEUR
Dégagem. des Reconnaissances sans aucun frais.
Achat de vieux dentiers même brisés
38, rue du Midi, Brux.-Bourse
Grande facilité de rach. (2520)

CUIVRE en feuilles et déchets. Payons très cher. 183, rue Tanneurs. (3161)

GROS
CAFES VERTS et torréfiés. — Chocolats Benedorp, Driessen et autres. — Sardines de différentes marques. — Prunes de Bordeaux séchées. — Farine d'avoine. — Fécule. — Sirop de fruits et marmelade de pommes. — Savons en poudre Edelweiss et autres. — Savon genre Marseille en barres. — Savon de toilette. — Savon en briques. — Allumettes suédoises. — Torchons.
Au Maïeur 2044
32, rue de la Violette, 32
BRUXELLES

ON DEMANDE A ACHETER D'OCCASION BON COFFRE-FORT. FAIRE OFFRES DETAIL. INITIAL. M. B. 45, BUR. DU JOURN. (3179)

PASTILLES BALSAMIQUES
SEUL VRAI
PECTORAL
Fr. 1.25 LA BOITE
PECTORAL UNIVERSEL St-G.
Toutes pharm., St-Gilles, Uccle, Forest, etc.
COQUELUCHE
TOUX — RHUME
Soulagement rapide par le **SIROP D'ESCARGOTS, 1 franc** : Delacre, Brux. ; Dewolf, Hecq ; Dryon, Lagrange, Vanderlinden, Cooremans, Collard, etc. (1974)

ACCOUCHEUSE Diplômée 1re cl. en France et en Belgique.
CONSULTATIONS SECRETES
A toutes époques, retards, discret
14, Place des Martyrs. (Pr. rue Neuve.) (8068)

ACCOUCHEUSE
Diplomée, 26 ans pratique, reçoit pensionnaires à toutes époques. Consultations secrètes, retards. **Mme Bougelet**, 48, rue de Parme, 48 (Porte de Hal), Saint-Gilles-Bruxelles. (8498)

SPECTACLES

BOIS-SACRE. — Tous les soirs, à 8 h.
GAITE. — A 8 h. 1/4, « Du Bonheur, Mesdames » (Mme Rachel, M. Berryer). Dim., lundi, jeudi, à 4 h., matinée.
FOLIES BERGERE. — A 8 h. 3/4, « Le Grand Mogol ».
LA CIGALE, rue Neuve. — A 8 h. 3/4, « Les Petites Brebis ».
MAISON DE VERRE. — J. Van Bysen, pelletier.
MOLIERE. — A 8 h., « Le Cœur dispose ».
OLYMPIA. — A 8 h., « Le Milieu ».
THEATRE DE LA BOURSE. — A 8 h. 1/2, « La Poupée ». Dim. et fêtes, matinée à 3 h. 1/2.
SCALA. — A 9 h., « La Revue ». Dimanches, jeudis et fêtes, matinée à 4 h.
WINTER-PALACE. — « Le Baron Vadrouille ». Dimanche, jeudi et samedi, à 4 h., matinée.
THEATRE VARIA. — Music-hall, variétés. Samedis, dimanches et jeudis à 3 h.; dim. à 4 h. mat.
TROCADERO. — 11, 12, 13, 15 et 16 mars, « Les Huguenots », gr. sélect. avec Mlles Benetty, Crosy, Moraines, MM. Génicot, Mass et l'orchestre du Trocadéro, dir. César Borré. Films ciném. : « Sauvés », drame 2 p.; « La Conscience », drame 2 p.
VIEUX BRUXELLES. — « Les Saltimbanques », opérette en 3 actes. Matinées les dimanches et jeudis à 4 h. 1/2. Entrée générale, fr. 0.60. Consommation non obligatoire.
PALAIS BAUDOUIN, Music-Hall, Porte d'Anvers. — Tous les jours, à 8 h. 1/2, 15 numéros. Spectacle varié. Mat. dim. et fêtes, à 3 h. 1/2.
HET VLAAMSCH TONNEEL (Alhambra), boul. de la Senne (voir l'affiche détaillée du jour).
VLAAMSCHE SCHOUWBURG, rue de Laeken. — Dimanches (matinée et soirée) et lundi à 8 h. 1/2. (Voir affiche du jour).
PRADO, Pl. Commun., Molenbeek. — Dim. (mat. et soirée), lundis, jeudis et samedis, voir affiches.
BRUXELLES-KERMESSE, rue des Pierres. — Sp. varié, 1,500 pl. Bal libre. Vendredi, nouv. débuts.
MAJESTIC, 42, boul. du Nord. — Programme de famille. Orchestre de premier ordre.
AU MOKA, 134, Boulevard du Nord. — Concert symphonique. Tea-Room.
SPLENDID CINEMA. — « Les Cartes Fatales », grand drame en 3 actes, etc.
TRIANON-CINEMA, rue Neuve. — Spectacle de famille, de 2 h. 1/2 à 12 h.
CINEMA DU PROGRES, rue du Progrès. — De 2 h. 1/2 à 12 h., séances permanentes.
CINEMA COLONIAL, rue de la Montagne. — Spectacle de famille.

Imprimerie Financière et Commerciale
2, quai du Chantier, Bruxelles

LES EDITIONS F.D.

Les meilleurs auteurs
Les romans les plus pathétiques
Les situations les plus originales

0.65 — Un volume inédit d'environ 300 pages avec couverture illustrée — 0.65

VIENT DE PARAITRE :

DU NOUVEAU — **L'Enfant du Onzième,** roman inédit de la grande guerre par HUBERT SAMAVYL — DE L'INÉDIT

K. Z. W. R. 13, le célèbre roman policier de ...

Les demander chez tous les libraires et papetiers

SAVON VERT VÉRITABLE EN TONNELETS ORIGINAIRES DE 25 KILOGRAMMES
170, Rue Gaucheret, BRUXELLES-NORD 3131